

RECU LE

31 MAI 2001

COMITE CONSULTATIF
DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

Communiqués de presse

Réunion du CCME - Les ministres de l'Environnement prennent des mesures relatives à des problèmes nationaux et internationaux

Winnipeg, le 1er mai 2001 — Encouragé par l'attention et l'importance qu'accordent les Canadiens à l'environnement, le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) s'est engagé à prendre des mesures rigoureuses dans ce domaine au nom de ceux-ci. Le Conseil a pris des mesures à plusieurs niveaux en vue d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau pour le bénéfice des Canadiens.

À fin de leur réunion de deux jours, qui a eu lieu à Winnipeg, les ministres ont rapporté que les problèmes environnementaux ont une portée non seulement locale ou nationale, mais également internationale. En effet, la détérioration de l'environnement à l'extérieur du Canada a des répercussions sur nos écosystèmes et sur la santé des Canadiens par le truchement de la pollution transfrontalière, des changements climatiques et de l'appauvrissement de la couche d'ozone. De même, les activités des Canadiens sont susceptibles d'avoir des incidences analogues sur l'environnement d'autres pays.

« Il est clair que nous devons occuper une plus grande place au cours des discussions à l'échelle internationale si nous voulons régler nos propres problèmes environnementaux, a déclaré M. Oscar Lathlin, président du CCME et ministre de la Conservation du Manitoba. Nous intensifierons les efforts dans le domaine de l'environnement à l'échelle locale, nationale et internationale. »

Les membres du Conseil ont convenu que la qualité des eaux souterraines et de surface constitue une priorité pour tous les gouvernements. Les ministres ont reconnu que la plupart des mesures propres à mieux protéger la qualité de l'eau sont prises par les gouvernements séparément. Ils ont aussi convenu que le CCME peut offrir un carrefour pour une meilleure coordination dans ce domaine. Plus précisément, ils se sont entendus pour établir une collaboration touchant les priorités en matière de recherche sur l'eau, pour avoir des échanges en ce qui a trait aux meilleures méthodes de gestion, pour accélérer l'élaboration de lignes directrices sur la qualité de l'eau, et pour relier les réseaux actuels de contrôle de la qualité de l'eau afin que les Canadiens puissent obtenir les renseignements nécessaires.

Comme mesure additionnelle destinée à protéger les écosystèmes et la santé des êtres humains, tous les gouvernements, sauf celui du Québec, ont approuvé un certain nombre de normes pancanadiennes. Même s'il n'est pas signataire de l'accord ayant mené à l'établissement de ces normes, le Québec demeure déterminé à agir dans ses champs de compétence en conformité avec ces normes.

· Une norme relative aux hydrocarbures pétroliers précise dans quelle mesure le sol doit être restauré lorsque des sites contaminés par des carburants ou des lubrifiants sont visés par des mesures correctrices. Les hydrocarbures pétroliers présents dans le sol sont susceptibles de représenter un risque pour la qualité de l'eau potable et de réduire la capacité du sol de produire des récoltes ou des plantes.

· Les ministres ont accepté une nouvelle norme pancanadienne pour les dioxines et les furannes, qui sont toxiques, persistants et bio-accumulables. La norme en question vise les rejets dans l'atmosphère émanant des chaudières de pâtes et papiers de la région côtière de la Colombie-Britannique et de l'incinération de déchets partout au pays. D'ici 2006, elle se traduira par une réduction combinée d'au moins 80 % des émissions provenant de ces deux sources.

· Le Conseil a fixé des objectifs précis afin de diminuer le mercure dans les tubes fluorescents de 80 % par rapport au niveau de 1990. Par conséquent, les émissions associées à la fabrication, aux décharges, à l'incinération et au bris de lampe diminueront. Le mercure constitue une puissante neurotoxine.

· Les ministres ont aussi donné leur accord de principe à une norme pancanadienne relative au benzène qui cible une réduction des émissions à l'échelle du pays de l'ordre de six kilotonnes d'ici 2010. Le benzène est cancérigène et il est produit par les automobiles, les déshydrateurs de gaz naturel et les poêles à bois.

Dans un contexte de collaboration avec les ministères de l'Énergie en vue de réduire les pluies acides, le Nouveau-Brunswick et le Québec ont réaffirmé leur intention de réduire davantage les émissions de dioxyde de soufre, soit de 30 % puis de 50 % au Nouveau-Brunswick en 2005 et en 2010 respectivement, ainsi que de 50 % au Québec d'ici 2010. Ces deux provinces, de concert avec l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, renouvelleront des accords bilatéraux avec le gouvernement fédéral afin de donner un caractère officiel à cette réduction des émissions. De son côté, le ministre fédéral a promis d'intensifier les efforts pour obtenir que les émissions diminuent davantage aux États-Unis. Tous les autres gouvernements ont réitéré leur engagement antérieur en vue de minimiser l'augmentation des émissions acidifiantes.

Afin d'aborder de manière plus poussée les problèmes mondiaux, le Conseil a approuvé une stratégie pour accélérer l'élimination progressive des CFC (chlorofluorocarbures) et des halons ainsi que pour disposer des stocks excédentaires. Cette stratégie vise à

Les ministres ont en outre donné leur appui à la signature, par le Canada, de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP). Les POP comprennent les dioxines, les furannes et les BPC (biphényles polychlorés). Ces produits constituent une grande source de préoccupations dans le Nord canadien où ils s'accumulent dans la chaîne alimentaire. Les mesures visant à réduire les dioxines et les furannes renforcent les efforts internationaux sur les POP.

À l'échelle internationale, on s'attend à ce que le Canada prenne les devants en ce qui concerne les questions d'environnement. Il faudra assurer un suivi du récent Sommet de Québec et de la réunion des ministres de l'Environnement des Amériques. Au cours des prochaines années, les occasions de suivi se multiplieront. En effet, le Canada sera à la tête du Programme des Nations Unies pour l'environnement, organisera les réunions des ministres et des leaders de l'environnement des G8 en 2002 et se préparera en vue du Sommet mondial sur le développement durable qui aura lieu à Johannesburg à l'automne 2002. Le CCME participera à l'élaboration de l'approche qu'adoptera le Canada en ce qui a trait au programme mondial de développement durable, et les ministres ont enjoint les fonctionnaires d'intensifier les efforts à cet égard.

De plus, les ministres ont réaffirmé le rôle du CCME en tant que carrefour principal de collaboration intergouvernementale dans le domaine de l'environnement. Sur la base de nouvelles orientations, les ministres engageront des discussions générales et stratégiques sur les questions d'environnement actuelles et nouvelles à l'échelle nationale et internationale et étudieront les possibilités de collaboration. Ils se sont aussi entendus pour renforcer les liens solides établis avec leurs collègues des autres conseils ministériels pour s'attaquer aux problèmes environnementaux d'intérêt interministériel.

Les changements climatiques font partie de ces enjeux émergents. Le Canada entend résolument prendre part aux négociations à l'échelle internationale et obtenir des résultats concluants dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les ministres ont réitéré leur engagement à collaborer avec les ministres de l'Énergie en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La réunion conjointe des ministres de l'Énergie et de l'Environnement (prochaine réunion en septembre) demeure le carrefour pour les discussions sur les changements climatiques entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires.

Les ministres ont aussi convenu d'examiner de nouveaux enjeux tels le commerce et l'environnement, et ils ont souligné que, à l'avenir, toutes les ententes commerciales devront tenir compte des facteurs environnementaux.

- 30 -

Note aux rédacteurs : Vous trouverez en annexe de l'information complémentaire sur chacune des normes pancanadiennes.

Standard pancanadien relatif au benzène, 2e volet

Standard pancanadien relatif aux hydrocarbures pétroliers dans le sol

Standards pancanadiens relatifs aux dioxines et aux furannes - Émissions provenant des incinérateurs de déchets et des chaudières de pâtes et papiers du littoral

Standard pancanadien relatif aux lampes contenant du mercure

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Peter André Globensky
Directeur général, CCME
Téléphone : (204) 948-2120

- 30 -





Allocution du ministre de l'Environnement

Notes pour l'allocution
du ministre de l'Environnement
Monsieur André Boisclair

À l'occasion de l'étude des crédits 2001-2002
du ministère de l'Environnement

Tenue à Québec

Le jeudi 26 avril 2001

RECULE

31 MAI 2001

COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

La version prononcée prévaut.

Mesdames et messieurs les députés,
Chers collègues,

Permettez-moi de vous présenter l'équipe du ministère qui m'accompagne pour cette session d'étude des crédits 2001-2002 du ministère de l'Environnement.

M^{me} Diane Jean, sous-ministre en titre

Les sous-ministres adjoints

M^{me} Madeleine Paulin
M. Robert Lemieux
M. Gilbert Charland

La directrice générale des Services à la gestion, M^{me} Marlen Carter

Et leurs principaux collaborateurs.

Vous savez que je côtoie cette équipe depuis peu. Je peux néanmoins vous dire que je suis fortement impressionné par la qualité de son expertise et sa connaissance poussée des enjeux environnementaux nationaux et internationaux.

Dès mes premières discussions avec des professionnels du Ministère, j'ai pu mesurer la profondeur des convictions environnementales qui les animent.

Il s'agit d'une équipe hautement spécialisée et provenant d'horizons fort variés (des biologistes, des hydrogéologues, des ingénieurs, des géographes, des avocats...). Je profite d'ailleurs de l'occasion pour saluer leur travail qui est particulièrement délicat, car toujours au confluent de l'application d'une réglementation substantielle et de la recherche de solutions sociales acceptables et économiquement rentables.

Depuis mon arrivée, je constate les efforts que les gens du Ministère déploient pour maîtriser les différentes facettes d'une problématique environnementale. Et ce, que ce soit au moyen d'études scientifiques, d'échanges avec les ministères et organismes publics québécois, de rapports de consultations publiques du BAPE, de discussions avec des promoteurs de projet et d'activité ainsi que de médiations avec des groupes de citoyens inquiets, avec des municipalités en recherche de solution ou des entreprises soucieuses de maintenir leur compétitivité.

Permettez-moi de les remercier pour leur accueil et leur appui au cours des dernières semaines. Je plaide d'ailleurs auprès des membres de la Commission pour un peu de sollicitude considérant que je n'en suis qu'à ma septième semaine au Ministère. Depuis le 8 mars, je ne vous le cache pas, j'étudie un dossier après l'autre et je suis loin de prétendre avoir fait le tour et de tous les maîtriser.

Pour accélérer mon immersion, j'ai rapidement tenu à rencontrer des gens sur le terrain, les équipes des directions générales du Ministère, mais aussi des partenaires, des maires et des préfets et également le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, des groupes écologistes et des associations de citoyennes et de citoyens.

Montérégie. Je me suis rendu jusqu'aux lacs de Mercier et j'ai pu voir l'usine de traitement des eaux souterraines. J'ai parlé avec des gens de Saint-Jean-sur-Richelieu de la nécessité de décontaminer le terrain de la Balmet et de leur projet de création d'une fiducie environnementale. J'ai rencontré le maire du Canton de Granby qui m'a sensibilisé au problème de contamination de l'eau potable dans sa municipalité.

Par ailleurs, j'ai pu constater l'avancement technologique du Centre environnemental Saint-Michel à Montréal qui se transforme graduellement en grand parc public. J'ai également été impressionné par l'automatisation de son système de surveillance et de captage des biogaz.

Je compte bien consacrer le plus de temps possible aux tournées régionales car je demeure convaincu que les véritables solutions aux problèmes environnementaux passent par l'action et la vigilance des citoyens et par la concertation locale et régionale. La recherche de solutions modernes et éclairées passe également par une information juste et de sains débats. Je crois aussi profondément aux vertus de la transparence quant aux enjeux en cause et aux motifs qui justifient les décisions.

Les questions environnementales, nous en sommes tous conscients, sont de plus en plus névralgiques et se posent avec de plus en plus d'acuité. Les discussions entourant le Sommet des Amériques ont démontré que la recherche de progrès économique et social est désormais indissociable d'une gestion saine et prudente de nos ressources naturelles et de nos milieux de vie. Je m'en voudrais ici de ne pas saluer la contribution d'un Québécois émérite, M. Pierre Marc Johnson, qui en tant que président du Symposium hémisphérique sur le développement durable, a su bien marquer les enjeux environnementaux et faire avancer des propositions concrètes dans le but d'influencer les négociations entourant la Zone de libre échange des Amériques.

Je pense aussi à l'Atelier technique francophone sur le mécanisme pour un développement propre organisé, à l'invitation du Québec, sous l'égide de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie. Cet atelier a réuni, à Québec, du 26 au 30 mars dernier, plus de 120 spécialistes provenant de 37 pays afin de valider de nouvelles approches et de partager le savoir.

Je pense de même à Americana 2001, le *Salon des technologies environnementales des Amériques* qui a attiré, cette année, plus de trois mille visiteurs dans le cadre d'une exposition commerciale, de conférences techniques et scientifiques et du forum de jumelage d'entreprises. Cet événement de calibre international a été initié par Réseau-Environnement, un regroupement d'entreprises et de professionnels du domaine de l'environnement au Québec qui compte plus de 1 600 membres.

La tenue, au cours du mois de mars, de tous ces événements majeurs a mis à l'avant plan la question environnementale. Elle illustre bien le positionnement de plus en plus stratégique que le Québec entend occuper dans le domaine de la protection environnementale.

Je suis heureux de l'opportunité qui m'est donné aujourd'hui de vous faire rapport sur la contribution du ministère de l'Environnement et de vous présenter les grandes priorités qui marqueront l'année qui s'amorce.

Présentation des crédits 2001-2002 du Ministère.

Pour faciliter la compréhension des membres de la Commission, je vous remets un tableau qui présente les faits saillants des crédits 2001-2002. Dans ce tableau sommaire, on présente les crédits du Ministère tels qu'ils apparaissent dans le livre des crédits 2001-2002 ainsi que les crédits ajoutés au cours de la dernière année financière par le biais de recours au Fonds de suppléance. J'ai exclu les crédits relatifs à la Capitale nationale et à la Régie des installations olympiques qui feront l'objet de discussion dans un autre cadre.

Les crédits du Ministère 2001-2002 s'élèvent à 169,7 M\$ (programmes 1 et 2), ce qui représente, par rapport à l'exercice précédent, une augmentation de 16,7 %, soit 24,3 M\$ au chapitre de la protection de l'environnement et 100 000 \$ pour le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. De ces crédits, 19,8 M\$ ont été obtenus en revue des programmes et 4,5 M\$ lors du Discours sur le budget. Le Ministère a également bénéficié au cours de l'année 2000-2001 de recours au Fonds de suppléance pour un montant de 5,7 \$M.

En ce qui a trait aux crédits additionnels de 19,8 M\$ attribués au Ministère en revue des programmes 2001-2002, ils se répartissent comme suit : 2 M\$ pour le développement de la politique de l'eau au Québec et la consolidation des services en région en matière d'inspection, de suivi et de contrôle et 1,8 M\$ pour la réduction de la pollution d'origine agricole; 6,6 M\$ pour la poursuite du *Programme de réhabilitation de terrains contaminés Revi-Sols*; 1,1 M\$ pour soutenir les instances municipales dans l'élaboration de leur plan de gestion des matières résiduelles; 1,2 M\$ pour la gestion des barrages; et 4,4 M\$ pour le financement des facteurs de croissance du Ministère. De plus, des crédits d'investissements de 2,8 M\$ ont été accordés au Ministère, dont 1,8 M\$ pour l'entretien des barrages.

Par ailleurs, des sommes supplémentaires de 4,5 M\$ ont été octroyées lors du Discours sur le budget 2001-2002, soit 1 M\$ pour la politique nationale sur la gestion de l'eau, 2 M\$ pour la gestion environnementale en milieu agricole, 1 M\$ pour le plan d'action sur les changements climatiques, 300 000 \$ pour le *Programme d'aide à la recherche et au développement* et 200 000 \$ pour la création de l'Institut des Îles-de-la-Madeleine.

Quant aux sommes supplémentaires reçues par recours au Fonds de suppléance; 3,2 M\$ l'ont été pour des projets d'économie sociale, 720 000 \$ pour le renouvellement de la contribution du Ministère à l'Institut de recherche en agroenvironnement, 425 000 \$ afin d'augmenter la subvention de 25 000 \$ à chacun des Conseils régionaux en environnement de même qu'à leur regroupement national, 200 000 \$ pour le financement de 4 projets supplémentaires dans le cadre du Programme d'aide aux priorités environnementales et enfin 1,2 M\$ pour le financement du déficit de l'Aquarium du Québec et du Jardin zoologique du Québec.

Si tous ces chiffres vous confondent, retenez-en un. Cette année le budget du ministère de l'Environnement augmente de près de 17%. Le ministère est en mode développement. Nous pouvons mettre en œuvre de nouveaux projets. Nous pouvons aussi mieux appuyer les citoyens et citoyennes qui s'impliquent dans leur communauté. Avec ces nouveaux moyens, j'identifie 6 grandes priorités.

1. La mise en place d'une gestion intégrée de l'eau, incluant les problématiques liées aux activités agricoles et à la sécurité des barrages
2. La gestion environnementale en milieu agricole

4. L'accélération de la réhabilitation des terrains contaminés
5. La mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles
6. La conservation de la diversité biologique du Québec

● Premier grand dossier : La gestion intégrée de l'eau

L'an dernier, le gouvernement du Québec s'est engagé à développer une politique nationale de la gestion de l'eau et le Conseil des ministres a adopté un cadre général d'orientation de cette future politique qui a d'ailleurs été rendu public en juin dernier. Cette démarche, bien enclenchée, témoigne de la ferme volonté et de la capacité d'agir du Québec quant à la mise en valeur et à la saine gestion de l'un de nos plus beaux patrimoines collectifs : l'eau.

Les événements survenus au cours des derniers mois, tant à l'extérieur que sur le territoire québécois, nous ont encore une fois démontré que l'urgence d'une gestion intégrée et globale de l'eau est devenue un véritable enjeu pour notre société. Il m'importe sur cette importante question de santé publique d'agir avec rigueur et diligence.

Je m'attends à ce que le Conseil des ministres soit saisi du nouveau *Règlement sur la qualité de l'eau potable* dans les prochains jours et que l'on puisse adopter sa version définitive dans les meilleurs délais. En plus de contrôles resserrés, des normes plus sévères pour régir la qualité de l'eau font l'objet de ce règlement. Dès mon arrivée au ministère, je me suis saisi du projet en élaboration. J'ai consulté différents groupes notamment sur les exigences faites aux propriétaires de puits privés, sur les mécanismes de mise en œuvre du règlement et sur les aspects de la formation qui s'y rattachent. Je tiens à ce que ce *Règlement* soit crédible et que sa mise en œuvre soit correctement orchestrée. J'accorde à cet égard une attention toute spéciale à l'information à la population et aux municipalités.

J'indique également que j'ai l'intention d'aller de l'avant avec le projet de *Règlement sur le captage des eaux souterraines*.

Voilà pour des gestes structurants à court terme. Il y aura un an, le 3 mai prochain, que le ministre de l'Environnement était saisi du rapport du BAPE sur la gestion de l'eau au Québec.

Au cours des prochains mois, nous consacrerons nos meilleures énergies au projet de politique nationale de gestion de l'eau. À travers cette politique, nous sommes déterminés à préserver la qualité et la pérennité de cette ressource tout en permettant l'essor de nombreuses activités économiques. La mise en valeur du fleuve Saint-Laurent, notre plus majestueux bassin hydrographique, constituera un pôle important de cette politique.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous faire part de mon intention de créer un groupe de travail qui se dédiera spécifiquement aux questions reliées au fleuve Saint-Laurent : le Groupe Saint-Laurent. Je travaillerai à ce dossier en collaboration avec mon collègue le ministre délégué aux Transports, responsable de la voie maritime. Je précise que la politique nationale de l'eau que j'entends livrer ne se résumera pas à une politique ministérielle. Il s'agit d'un projet gouvernemental impliquant plusieurs des membres du Conseil des ministres que je m'engage à consulter.

De plus, le Ministère favorisera la gestion globale de la ressource eau en soutenant financièrement la création de comités ayant pour mandat d'assurer la gestion des usages de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques (ou bassins versants), élément clé de notre future politique nationale.

Devant la prétention soudainement affichée par le gouvernement fédéral à vouloir s'occuper de l'eau potable en dépit de l'expérience et des compétences des provinces dans ce domaine, il importe que le Québec puisse faire valoir son droit à l'aval à l'égard de décisions prises en amont sur toute la question de l'eau. Nous tenons à une gestion intégrée du fleuve et à une meilleure coordination des différents partenaires. Les chevauchements provoqués par le gouvernement fédéral n'apportent aucune valeur ajoutée et sèment une improductive confusion.

En matière de gestion de l'eau, le Québec est appelé à demeurer vigilant sur plusieurs plans. Nous entendons participer activement au processus de négociation en cours relatif au projet d'annexe à la Charte des Grands Lacs avec l'Ontario et les huit États américains concernés, afin de bien marquer nos préoccupations et d'exercer nos compétences.

Ces interventions donneront aux Québécoises et aux Québécois une plus grande confiance dans la qualité de l'eau potable. Ces mesures, par ailleurs, s'appuieront sur un arrimage étroit avec des partenaires tels le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

La sécurité des barrages

Les enseignements découlant des pluies diluviennes de juillet 1996 ont démontré la nécessité de mieux encadrer la conception et la sécurité des barrages. À cette fin, l'Assemblée nationale a adopté, en mai 2000, la *Loi sur la sécurité des barrages*. Cette loi, dont la mise en œuvre a été confiée au ministère de l'Environnement, confère au gouvernement le pouvoir de régir, entre autres choses, les normes de sécurité, les fréquences et les conditions de réalisation des évaluations de la sécurité, les plans de gestion des eaux et les plans de mesures d'urgence prescrits. À cet effet, un projet de réglementation est en voie d'élaboration.

À titre de gestionnaire du plus grand parc de barrages, soit quelque 800 ouvrages de retenue d'eau – dont plus de 400 à forte contenance – le Ministère affectera les ressources nécessaires afin de s'assurer, notamment par les activités de surveillance et d'entretien appropriées, que chacun des barrages publics respecte les normes de sécurité réglementaires. À ce chapitre, le Ministère a obtenu 13 ressources supplémentaires.

● Deuxième grand dossier : La gestion environnementale en milieu agricole

Si de nombreux programmes d'assainissement ont permis de réduire considérablement les contaminants présents dans les eaux, il reste qu'au Québec, la pollution d'origine agricole, mise de plus en plus en évidence, menace les acquis et affecte la qualité de l'eau dans certaines régions.

ministère de l'Environnement. Cette pollution dite diffuse, principalement due à la surfertilisation par les engrais minéraux et le fumier et à l'utilisation des pesticides, demande des approches novatrices de prévention et d'assainissement pour optimiser les gains environnementaux.

Dans ce contexte, le ministère de l'Environnement consacrera les ressources nécessaires à l'élaboration d'une politique ministérielle environnementale en matière agricole. Le Ministère entend favoriser une gestion environnementale des exploitations agricoles par des mesures incitatives en soutenant notamment les projets de certification environnementale des fermes, en implantant progressivement le principe d'écoconditionnalité et en appuyant le développement de technologies vertes.

Qualité des eaux de consommation

Dans l'immédiat et à la veille de la période d'épandage, j'annonce mon intention de resserrer les contrôles dans les régions en surplus de fumier. J'invite les producteurs à être vigilants quant au respect des normes d'épandage en vigueur. À cet effet, j'ai demandé l'intensification des inspections aériennes et terrestres du territoire agricole situé dans les bassins versants à risques au regard de la protection de la qualité des eaux de consommation. Ces bassins sont ceux des rivières Chaudière, Etchemin, Bayonne, Boyer, L'Assomption, Yamaska et Nicolet.

La situation et les inquiétudes légitimes de la population commandent une application rigoureuse du *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole*. Une première série de contrôles aériens sera effectuée au cours des prochaines semaines. Une autre période de surveillance est prévue après le 1^{er} octobre pour contrôler l'interdiction d'épandage dans les champs.

Je rappelle que le *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole* vise à minimiser les impacts des productions animales sur l'environnement en prévoyant l'entreposage étanche des déjections animales et en encadrant davantage les activités d'épandage sur les terres en culture. Il rend notamment obligatoire la production d'un plan agro-environnemental de fertilisation et la tenue d'un registre d'épandage. Il limite également l'épandage des déjections animales en dehors des périodes de culture ou après le 1^{er} octobre à moins que le plan ne fixe une autre date, et n'interdise l'utilisation des gicleurs et canons à lisier.

Par ailleurs, pour faire suite à un récent avis de la santé publique, recommandant que soit réalisée une étude approfondie sur les risques environnementaux et sanitaires associés aux productions animales, le ministère de l'Environnement, de concert avec l'Institut national de santé publique du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, est à finaliser un cadre commun de mise en œuvre d'une vaste étude de caractérisation des eaux de consommation des bassins versants jugés à risque.

J'espère être en mesure, dès juin prochain, de faire état des premiers constats découlant des inspections aériennes et terrestres. En outre, j'ai bien l'intention de continuer à informer régulièrement la population sur les travaux liés à l'étude de caractérisation des eaux de consommation de ces régions en surplus de fumier.

Pour ce qui est de l'étude, elle a pour objectifs de caractériser la qualité des eaux de consommation des bassins versants, à partir des ouvrages de captage individuels et collectifs existants, d'estimer l'exposition des populations aux contaminants et d'évaluer le degré de contamination des eaux de consommation à partir d'une approche scientifique et rigoureuse.

Cette étude de caractérisation pour laquelle le gouvernement investira 1,5 M\$ couvrira les bassins des rivières Chaudière, Etchemin et Boyer. Elle sera également réalisée pour les bassins versants de deux autres régions où l'on trouve les plus importantes quantités de surplus de fumier : les bassins versants des rivières Bayonne et l'Assomption dans Lanaudière, Yamaska dans la Montérégie et Nicolet dans la région du Centre-du-Québec.

Cette vaste étude de caractérisation et le resserrement des contrôles par la surveillance aérienne et terrestre s'ajoutent aux efforts déjà consentis pour réduire la pollution d'origine agricole et s'inscrivent dans un plan d'ensemble qui comprend l'élaboration de la politique nationale sur la gestion de l'eau, la modernisation de la réglementation sur l'eau potable et le captage de l'eau souterraine.

Le Ministère verra aussi à s'assurer, en concertation avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et les partenaires du monde agricole, que les producteurs agricoles visés par le *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole* disposent d'un plan agroenvironnemental de fertilisation. Enfin, cette année le Ministère entend augmenter de 17 % le nombre d'inspections des exploitations agricoles effectuées et, pour ce faire, il s'est vu octroyer des ressources permanentes.

● Troisième grand dossier : La gestion des changements climatiques

En signant le Protocole de Kyoto en 1997, le Canada s'était engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % par rapport aux émissions de 1990, au cours de la période s'étalant de 2008 à 2012. C'est dans ce contexte que les ministres de l'Environnement et de l'Énergie du Canada réunis à Québec en octobre 2000 ont accepté, à la demande du Québec, de commencer les travaux relatifs à la répartition, sur une base territoriale, de cet objectif de réduction.

Les événements des dernières semaines laissent cependant poindre des jours sombres dans ce dossier. En effet, comme vous le savez, le gouvernement du Canada continue de multiplier les signaux contradictoires sur sa véritable position à la suite de la volte-face du gouvernement américain quant à la ratification du Protocole de Kyoto.

Au Québec, vous le savez, nous avons il y a quelques jours adopté tous ensemble une résolution d'appui au Protocole de Kyoto. Le Québec a ainsi réitéré aux yeux du monde entier l'importance de mettre en œuvre cet effort de réduction pour faire face au réchauffement planétaire.

Toutefois, même si ses émissions de gaz à effet de serre sont moindres que celles enregistrées à l'échelle canadienne, le Québec ne se soustrait pas à sa responsabilité d'agir maintenant pour atténuer les effets des changements climatiques et pour limiter la croissance importante des émissions liées au secteur du transport.

Ainsi, dans le contexte du nouveau *Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques*, publié en octobre 2000, le Québec continuera d'assumer ses responsabilités et son leadership dans cet important dossier.

serviront plus particulièrement à développer un programme d'inspection et d'entretien des véhicules lourds et légers au Québec. D'ici la fin de l'année, je déposerai un projet de loi habilitant le gouvernement à mettre en œuvre le programme.

Ce programme, qui vise à détecter et à réduire les émissions excessives de polluants atmosphériques, tels que les oxydes d'azote, les hydrocarbures et les oxydes de carbone, constitue l'un des moyens efficaces pour réduire le smog et ses effets nuisibles sur la santé.

● Quatrième grand dossier : La protection et la réhabilitation des sols

Le Québec, comme l'ensemble des sociétés modernes, n'a pas échappé au phénomène de la contamination des sols résultant du développement industriel. Ici, comme ailleurs, le territoire est parsemé de lieux contaminés, particulièrement en milieu urbain. Il existe actuellement au Québec plus de 700 municipalités aux prises avec près de 4 300 terrains ne pouvant faire l'objet de développement.

Pour faire face à ce lourd héritage, le *Programme de réhabilitation des sols contaminés, Revi-Sols* vise à assainir les terrains contaminés en donnant aux municipalités et aux propriétaires privés des moyens pour intervenir concrètement afin de redonner une vocation économique aux terrains qui présentent un bon potentiel de développement.

Atout majeur pour ses retombées économiques et la création d'emploi, ce programme est aussi remarquable pour ses effets bénéfiques sur la santé publique et la protection de l'environnement.

Afin d'en accroître les bénéfices, le Ministère étend cet important programme qui avait d'abord été offert aux villes de Montréal et de Québec, progressivement à l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne le projet de loi (156) visant la protection des sols et la réhabilitation des terrains contaminés, présenté par mon prédécesseur, M. Paul Bégin, je tiens à vous informer de mes intentions sachant les débats, parfois difficiles, qui ont entouré le début de son étude en commission parlementaire. Ce projet de loi qui ne figure plus au feuilleton avait d'ailleurs pour principes fondamentaux les quatre éléments suivants : la prévention, la réhabilitation-revalorisation, le pollueur-payeur et l'équité.

À ma demande, le Ministère a entrepris une réécriture de ce projet de loi afin de répondre aux représentations qui nous ont été faites et d'apporter des clarifications qui permettront, je l'espère, de dissiper certaines ambiguïtés du projet initial. Je fais donc mien les principes fondamentaux mis de l'avant par mon prédécesseur. La réécriture nous permettra toutefois d'articuler sous un nouvel angle les préoccupations soulevées aux articles 31,43 et 31,44. Je compte ainsi présenter un nouveau projet à l'Assemblée nationale.

● Cinquième grand dossier : La gestion des matières résiduelles

La *Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles 1998-2008* propose à l'ensemble des acteurs de notre société un défi emballant en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable : soit, de récupérer et de valoriser, d'ici 2008, plus de 65 % des résidus pouvant être mis en valeur, et de rendre les activités d'élimination des matières résiduelles plus sécuritaires.

Ces objectifs permettront de réduire la quantité des résidus au point où seul le résidu à éliminer serait le déchet ultime, soit celui restant après toutes les activités possibles de tri, de conditionnement ou de mise en valeur.

Une des orientations majeures de la Politique québécoise réside dans la planification régionale de la gestion des matières résiduelles par les municipalités régionales de comté et les communautés métropolitaines.

Cette année, le ministère de l'Environnement dispose de ressources additionnelles. Cette contribution s'ajoutera à celle du ministère des Affaires municipales et de la Métropole afin de mieux soutenir ces instances municipales dans l'élaboration de leur plan de gestion des matières résiduelles. Le Ministère consacre 6,4 M\$ de plus au soutien des entreprises d'économie sociale dont 3,2 M\$ immédiatement. Cette approche présente, à mon avis, une des avenues les plus prometteuses de la Politique québécoise.

● Sixième grand dossier : La conservation de la diversité biologique

Autre enjeu mondial, la conservation de la diversité biologique est l'assise même de notre milieu de vie car elle est liée à la santé des écosystèmes et, de ce fait, à la santé humaine.

Conscient que les ressources biologiques demeurent parmi les principaux facteurs de son développement économique et social, le Québec a été l'un des premiers gouvernements au monde à adhérer, dès 1992, à la Convention de Rio sur la diversité biologique et à se doter d'une stratégie pour mettre en œuvre cette convention internationale sur son territoire, en 1996.

La préservation de la biodiversité passe en premier lieu par un réseau pertinent d'aires protégées. Ce constat a conduit le gouvernement québécois au lancement de travaux visant l'élaboration d'une stratégie québécoise sur les aires protégées et un cadre d'orientation a été rendu public en juillet 2000. Le Québec s'y engage à augmenter sa superficie d'aires protégées de 2,8 à 8 % d'ici 2005 afin d'atteindre les standards internationaux en la matière.

Ainsi, cette année, le ministère de l'Environnement, de concert avec le ministère des Ressources naturelles et la Société de la faune et des parcs du Québec élaborent une stratégie sur les aires protégées. Cette stratégie fera l'objet d'une large consultation au cours de l'automne 2001.

Dans le contexte cette stratégie, le gouvernement a déjà présenté un projet de Loi sur les réserves naturelles en milieu privé en vue d'assurer la préservation de sites exceptionnels. Cette loi s'avérera particulièrement importante dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de l'Estrie où les terres publiques sont peu nombreuses.

De plus, dès cette année, le Ministère travaille à l'élaboration d'un programme pour favoriser la création d'aires protégées.

Ce programme d'aide à la conservation volontaire, qui permettra d'appuyer, entre autres, les initiatives des propriétaires et des

québécois d'investir dans la sauvegarde de son patrimoine naturel.

Autre défi planétaire qui suscite l'attention du public au regard de la diversité biologique : la gestion environnementale relative aux organismes génétiquement modifiés, les OGM. Le Québec vise à assurer un leadership dans ce domaine. Il a été l'un des premiers gouvernements à adhérer aux principes du *Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques*, dont a convenu la communauté internationale, à Montréal, en janvier 2000.

À cet égard, le Ministère entend assurer le respect de la compétence du Québec et proposera au gouvernement, de concert avec les autres ministères et organismes concernés, une stratégie pour la mise en oeuvre de cette convention internationale au Québec.

La réduction des émissions de SO₂

En novembre 1997, le Québec a été le premier à s'engager dans une phase de réduction visant à diminuer progressivement ses émissions de SO₂ de 40 % par rapport au niveau d'émission de 500 kilotonnes par année depuis 1994. Le Québec s'est aussi engagé par l'entremise de la Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA/PMEC) à assumer la part des réductions qui lui incomberait dans le contexte d'une stratégie nationale comportant des réductions de 50 %.

J'annonce aujourd'hui que le Québec portera de 40 % à 50 % son objectif de réduction prévu pour 2010 des émissions acidifiantes de dioxyde de soufre (SO₂) et ce, par rapport au plafond de 500 kilotonnes par année. Ce faisant, le Québec franchit ainsi une nouvelle étape d'importance dans ce dossier où historiquement il a toujours exercé un leadership déterminant, en raison notamment des impacts majeurs de l'acidification sur ses lacs et forêts.

Cet engagement additionnel impliquant des réductions annuelles pouvant aller jusqu'à 50 kilotonnes a été obtenu grâce à des démarches soutenues effectuées ces derniers mois auprès des principaux secteurs générateurs de SO₂ au Québec, dont au premier chef, les entreprises industrielles œuvrant dans l'extraction du cuivre et du titane. Cette nouvelle cible a également fait l'objet d'une consultation auprès des groupes d'intérêt et des organisations non-gouvernementales que concerne la problématique des précipitations acides.

Dans le respect de ces priorités je souhaiterais aborder deux sujets particuliers :

- la diffusion de nos connaissances en environnement et la reconnaissance des compétences du Québec.
- la diffusion des connaissances et le soutien à la recherche et au développement en environnement est un autre champ d'activité du ministère que je tiens à renforcer.

À mes yeux, la diffusion de la connaissance constitue la clé de voûte pour que la cause environnementale continue de progresser au Québec. Pour moi, la diffusion de la connaissance englobe des dimensions interreliées :

1. La diffusion du savoir détenu par le Ministère et l'acquisition de nouvelles connaissances
2. Le développement du savoir québécois et l'essor des entreprises dans le domaine de l'environnement
3. L'information à la population et aux partenaires
4. L'animation sur le terrain

Le Ministère détient une expertise et un savoir dont nous pouvons être fiers. Je tiens à ce que ce savoir soit accessible et que nous agissions davantage comme relayeur.

L'exemple du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec est éloquent. Dans un article du 27 mars dernier, Louis-Gilles Francoeur a d'ailleurs fait état des équipements de pointe dont dispose ce laboratoire gouvernemental à l'effet qu'il est comme l'un des cinq meilleurs du genre en Amérique.

L'expertise, c'est aussi celle des différents secteurs d'activité du ministère. Elle est de plus en plus sollicitée au Québec comme à l'étranger, notamment au Chili, au Mexique, deux pays qui s'intéressent à notre savoir notamment en matière de traitement des matières résiduelles. Le ministère a par ailleurs développé d'importants liens de collaboration avec des centres de recherche universitaire, ces liens sont sources d'avancement et de stimulation. Je tiens particulièrement à les renforcer.

Je tiens à ce que le Ministère demeure à l'avant-garde de la connaissance. Je suis particulièrement soucieux que nous soyons davantage alertes sur le plan des innovations technologiques et du développement des entreprises québécoises en environnement. Il s'agit pour moi d'une constante que je tiens à retrouver dans l'ensemble des interventions du Ministère.

J'entends faire en sorte que l'appui qu'apporte le ministère au leadership québécois en matière de diffusion de la connaissance soit intensifié. À cette enseigne, le Ministère amorcera sous peu deux projets pilotes d'importance liés au Rapport sur l'état de l'environnement concernant la qualité de l'air et de l'eau. J'entends faire en sorte que ces informations soient facilement accessibles sur l'infrastructure gouvernementale. Les visiteurs du site Internet du ministère y trouvent déjà une somme impressionnante d'informations. Nous visons à l'alimenter de façon encore plus soutenue au cours de 2001-2002.

L'animation sur le terrain est l'autre corollaire de la diffusion des connaissances ainsi que le travail en partenariat avec le milieu communautaire, les municipalités, le milieu de l'éducation.

C'est dans cet esprit que le soutien financier de chaque Conseil régional en environnement a été augmenté de 40 000 \$ à 65 000 \$ et du même ordre pour le Regroupement national. Dans l'année qui vient, j'accorderai aussi une attention prioritaire à l'appui à donner aux citoyens qui veulent s'impliquer dans la gestion des bassins versants.

La reconnaissance des compétences du Québec dans les domaines de l'environnement

À la veille de la réunion à Winnipeg du *Conseil canadien des ministres de l'Environnement* (CCME) les 30 avril et 1^{er} mai

En ce moment, à Ottawa, le ministre David Anderson présente en 2^e lecture deux projets de loi qui auront pour effet, d'empiéter directement sur les compétences québécoises en matière d'environnement.

Il s'agit tout d'abord du projet modifiant la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Par son article 24, le ministre de l'Environnement du Canada veut s'accorder un pouvoir discrétionnaire considérable lui permettant d'imposer à tout projet la procédure fédérale d'évaluation environnementale si celui-ci a, à son avis, des effets négatifs importants sur l'environnement. Ce faisant, le processus fédéral doublerait la procédure québécoise d'évaluation des impacts dont le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) constitue une composante essentielle. Cette surenchère de réglementation dessert l'environnement aussi bien que le climat d'investissement au Québec.

Pour sa part, le projet de loi C-6 sur les eaux limitrophes internationales introduit un régime de permis fédéraux pour la construction de barrages ou la dérivation de cours d'eau pour les bassins hydrographiques du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs. Ce régime inclut les cours d'eau en aval de ces bassins hydrographiques dont la délimitation géographique sera déterminée par un règlement du cabinet fédéral. Ce projet de loi C-6 a donc pour effet d'empiéter sur la compétence du Québec à l'égard du fleuve Saint-Laurent et de ses effluents. Il dédouble nettement la Loi visant la préservation des ressources en eau unanimement adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 24 novembre 1999. Cette mesure législative se voulait alors une réponse claire et conforme au souhait manifeste des Québécoises et des Québécois qui réclamaient que soit interdit le transfert hors Québec des eaux souterraines et de surface prélevées au Québec.

Les empiètements visés par le Fédéral sont inacceptables. En ce qui concerne le projet C-10 sur les aires de protection marines et le projet privé S-18 sur l'eau potable saine, la position du Québec est claire. C'est à travers sa nouvelle réglementation sur l'eau potable que le Québec entend exercer ses compétences. Nous demeurons prêts à collaborer dans ce dossier mais, dans la mesure où les actions proposées par le Canada respectent les responsabilités constitutionnelles respectives des deux gouvernements.

Enfin, en ce qui a trait au projet de loi C-5 sur les espèces en péril, le gouvernement fédéral s'immiscera directement dans la protection de la faune et de la flore. Face à ce nouvel exemple de chevauchement des compétences du Québec découlant de la *Loi québécoise sur la protection des espèces menacées ou vulnérables*, je reprends à mon compte les dénonciations antérieures de mes prédécesseurs et celle de mon collègue responsable de la Faune et des Parcs.

Ces divers projets de loi impliquent une ingérence fédérale accrue tout à fait irrespectueuse des responsabilités du Québec en matière d'évaluation des impacts environnementaux, de gestion de l'eau et de protection de la faune. Ils entraînent de plus d'importants chevauchements administratifs coûteux et inopportuns. Lors de la rencontre de Winnipeg, j'entends donc inviter mon homologue fédéral à refaire ses devoirs de façon à ce que ses intentions législatives respectent véritablement les responsabilités environnementales du Québec. J'espère le faire avec l'appui de tous les membres de cette Commission.

Avant de terminer, je me permets de faire le point sur un dossier qui demeure toujours d'actualité et qui, je le sais, a intéressé particulièrement les membres de cette Commission, celui des lagunes de Mercier.

Les lagunes de Mercier

Vous savez que le ministère est impliqué dans un recours judiciaire contre la compagnie Services environnementaux Laidlaw (Mercier) ltée, recours dont l'issue dépend essentiellement d'un débat alimenté par plusieurs études d'experts. Cette situation est particulièrement exigeante pour nos procureurs qui doivent en faire une analyse poussée et prendre en compte les arguments invoqués.

Or, je tiens à vous informer qu'un élément nouveau justifie le délai que nous mettons à procéder. De fait, un document contenant des informations techniques dont nous ne disposions pas auparavant et qui pourraient s'avérer déterminantes pour la suite des choses, a été porté à l'attention du ministère en janvier 2001. À la demande de nos procureurs, plusieurs experts sont à faire l'analyse de ce document. Nous sommes en attente de leurs conclusions. Le but premier du Ministère dans cette affaire lourde de conséquences environnementales est de nous assurer de fournir une preuve technique la plus complète et la plus solide possible, et ce en cherchant à procéder dans les meilleurs délais.

Je termine avec le *Fonds d'action québécois sur le développement durable*.

Comme vous le savez, en mars 2000, le ministre des Finances annonçait 45 M\$ pour la création du Fonds d'action québécois pour le développement durable, administré par un organisme sans but lucratif et présidé par monsieur Harvey Mead.

Le FAQDD a pour mission de soutenir financièrement des projets qui permettront d'améliorer et de diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable. Après plus d'une année d'opération, le ministère de l'Environnement, en sa qualité de parrain ne peut que se réjouir en constatant que le Fonds se révèle à la hauteur des espoirs placés en lui.

En effet, le 12 avril dernier, nous apprenions que suite à un appel de projets effectué dans toutes les régions du Québec, le FAQDD retenait 80 projets et allait y injecter pas moins de 14,5 M\$. Concrètement, cela signifie que 56 projets pourront voir le jour dans le volet intégration et promotion du développement durable tels la gestion des matières résiduelles et les problématiques atmosphériques. 12 autres projets visent la restauration d'infrastructures à vocation écologique et à la mise en valeur de la biodiversité. Enfin, 12 projets axés sur des technologies environnementales se sont qualifiés.

Voilà un effet de levier économique et environnemental fort significatif. Les analystes du FAQDD s'affairent déjà à l'analyse d'une nouvelle série de projets puisque un deuxième appel de propositions vient de se terminer lundi le 23 avril dernier. Je suis informé qu'un troisième appel de projet s'effectuera en octobre prochain. Je souligne que les organismes qui ne se sont pas qualifiés une première fois peuvent s'adresser à nouveau au Fonds lors des nouveaux appels de projets.

Enfin, fort soucieux d'intégrer la génération montante au sein de ce formidable chantier de développement durable, le Fonds annoncera sous peu les modalités d'un quatrième volet doté d'une enveloppe budgétaire de 2 M\$ qui sera consacré à des bourses et des stages. Je veux assurer les membres de la commission de mon souci de veiller à ce que la gestion du Fonds réponde à des

Conclusion

La protection de l'environnement et la recherche d'un développement durable sont de mieux en mieux ancrées dans la gouverne du Québec. Elles sont plus que jamais inscrites à l'agenda des municipalités, en milieu urbain comme en milieu rural. Elles sont de mieux en mieux intégrées aux gestes quotidiens des familles québécoises. Il y a lieu à cet égard de mesurer les progrès remarquables que nous avons faits, en peu d'années, en matière de collecte sélective et de recyclage des matières résiduelles, par exemple.

Sur plusieurs fronts, nous venons de le voir le Québec se tient dans le peloton de tête de la protection environnementale et du développement durable. Ces efforts doivent être maintenus et intensifiés, c'est là l'exigence du Québec moderne et solidaire que nous sommes à bâtir.

Je vous remercie de votre attention.



*Révisé
le 30/5/2001*

NOTE

À / TO: KATHRYN LAWSON

FAX: (418) 867-1430 →

*11 pages
incluses
celle-ci.*

DE / FROM: ROBERT COMTOIS

Tel que convenu.

*... C'est plus court que cela en a
l'air.*

Merci de ta collaboration.


RC

23-5-2001

COMPTE RENDU

87^E RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

(PROJET)

DATE : Le 28 ^{mars} ~~mai~~ 2001 

ENDROIT : Environnement Canada
Centre Saint-Laurent
400, rue d'Youville (au coin de McGill)
Salle Outaouais-Saguenay (7^e étage)
Montréal (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Claude Abel, Canada
Michael Barrett, ARK
Yves Désilets, Canada, Vice-président
Mme Paule Halley, Québec
Mme Hélène LeBlond, Québec, présidente
MM. Muncy Novalinga, ARK
David Okpik, ARK

ÉTAIT ABSENT : M. Robert Fibich, Canada

AUTRE PARTICIPANT : M. Robert Comtois, Secrétaire exécutif par intérim

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente déclare la réunion ouverte à 10h15.

Les membres demandent que le point 3.9 soit l'item « Poussières et qualité de l'air dans les villages » et de déplacer « Divers » au point 3.10. Également, ils demandent que le point 8 soit l'item « Rapport annuel 2000-2001 » et que « Varia » et « Date et lieu de la prochaine réunion » deviennent les points 9 et 10 respectivement.

L'ordre du jour est proposé tel que modifié :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du compte rendu de la 86^e réunion;
3. Affaires découlant de la 86^e réunion et la correspondance :
 - 3.1 Budget, membres et secrétariat;
 - 3.2 Rencontre avec l'administrateur fédéral de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ);
 - 3.3 Révision du règlement sur les matières résiduelles;
 - 3.4 Révision du règlement sur l'eau potable;
 - 3.5 Inventaire et caractérisation des sites abandonnés d'exploration minière au Nunavik;
 - 3.6 Évaluation environnementale de projets en milieu nordique;
 - 3.7 Parc des Pingualuit;
 - 3.8 Projet de stratégie québécoise sur les aires protégées;
 - 3.9 Poussières et qualité de l'air dans les villages;
 - 3.10 Divers.
4. Changements climatiques dans les régions nordiques;
5. Réunion avec le ministre de l'environnement du Québec le 23 février 2001;
6. Prix du CCEK pour l'environnement;
7. Programme Initiatives des écosystèmes nordiques d'Environnement Canada;
8. Rapport annuel 2000-2001;
9. Varia;
10. Date et endroit de la prochaine réunion.

Proposé par : Claude Abel

Secondé par : Hélène LeBlond

Adopté à l'unanimité

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 86^E RÉUNION

Le Comité demande au secrétaire exécutif de conserver une approche plus formelle, neutre, avec un texte plus synthétique dans le compte rendu des assemblées. Également, les membres demandent d'apporter les corrections suivantes :

- remplacer « MENVIQ » par « MENV » ;
- page 4, 3^e paragraphe, deuxième ligne: remplacer « 1 300 » par « 1 457 »;
- page 10, avant-dernier paragraphe, 3^e ligne : remplacer « Kuujjuaq » par « Kuujjuarapik » et terminer la phrase à cet endroit.
- page 16, remplacer le 4^e paragraphe par le suivant : « Selon la présidente, si la CQEK va en audience, le CCEK fera connaître sa position au sujet de la limite du parc. Autre point : la décision de la CQEK de tenir une audience parallèle est un irritant pour la population locale : elle est perçue comme un nouveau délai à l'ouverture du parc. »
- page 17, remplacer le 2^e paragraphe par le suivant : « La présidente explique que malgré l'annonce faite par le MENV, les autochtones ne participent pas à la stratégie. Néanmoins, il a le personnel pour procéder à une consultation des communautés. Incessamment, le MENV doit envoyer une lettre à tous les conseils locaux et régionaux. »

ajouter les numéros de la version anglaise

Le compte rendu est adopté tel que modifié.

Proposé par : Muncy Novalinga

Secondé par : Michael Barrett

Adopté à l'unanimité

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 86^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE

3.1 Budget, membres et secrétariat

Le secrétaire exécutif rappelle que le budget supplémentaire demandé pour l'année 2000-2001 a été approuvé le 23 février, selon l'information obtenue à la réunion au MENV. Toutefois, le versement n'est pas encore fait. Des factures sont en souffrance depuis la mi-janvier. Le budget 2001-2002 sera officiellement connu le 30 mars, selon des sources au MENV. Les fonds seront accordés peu de temps après. Selon M. Gilbert Charland, sous-ministre adjoint présent à la réunion du 23 février, le budget estimé s'est largement basé

sur les budgets supplémentaires demandés en fin d'année financière au cours des cinq (5) dernières années. Ce budget sera inscrit dans une entente quinquennale fédérale-provinciale sur le financement du CCEK.

La nomination d'un nouveau représentant du Québec serait en cours, selon Daniel Berrouard, coordonnateur aux affaires autochtones (MENV). Un processus est également en cours au sein de l'ARK pour officialiser la nomination des prochains président et vice-président du CCEK. Du côté fédéral, le secrétaire exécutif a appris que M. Robert Fibich sera de retour à son poste bientôt.

Le secrétariat sera officiellement situé à l'extérieur des locaux du MENV le 1^{er} avril, selon la résolution adoptée le 29 janvier 2001 en appel conférence. Il faut prévoir le déménagement des archives et documents, sur papier comme sur support informatique, ainsi que la diffusion de la nouvelle adresse. Le recrutement d'un secrétaire à temps plein doit être amorcé sous peu. Le budget alloué pour l'année 2001-2002 déterminera du niveau possible d'initiative du CCEK à chacun de ces items.

Un membre estime qu'il faudrait sérieusement considérer une présentation du mémoire du 6 février 2001 au nouveau ministre, M. André Boisclair, et à la sous-ministre, Mme Diane Jean. De même, un sous-comité stratégique serait à considérer pour coordonner ces efforts.

Selon un membre, l'option budget restreint entraînerait l'organisation d'un secrétariat à Kuujjuaq avec un secrétaire exécutif à temps partiel, mais exclusif au Comité. Aussi, avec un appui financier provenant du fédéral, il sera possible d'avoir un chercheur à temps partiel à Québec.

Pour un autre membre, il y a une avenue de financement à considérer advenant un budget alloué trop restreint : les compagnies privées. Falconbridge pourrait être un commanditaire. Cette compagnie connaît présentement des problèmes avec les halles à minerai à Katinniq : il serait sensé qu'elle finance un comité qui va passer du temps à examiner ce problème.

Un membre du Comité s'objecte : le CCEK doit conserver son indépendance et c'est pour ça que le financement ne peut provenir que des gouvernements responsables. Aussi, puisque cette compagnie paie déjà des taxes au Nunavik, ce serait à l'ARK de fournir un appui. Mais les initiatives de la compagnie sont encadrées par un comité conjoint impliquant les villages de Salluit et Kangiqsujaq, uniquement.

Il y a unanimité sur l'indépendance du comité. Un membre suggère de mettre sur pied une fondation du CCEK. Un autre estime que les chances de financer un projet précis du Comité seraient ^{autrement} meilleures. Un membre revient à la charge avec la possibilité que Falconbridge appui financièrement le Comité : ce pourrait être un don anonyme. Le comité, la compagnie et les deux villages pourraient accepter. Il faudrait vérifier.

Un membre croit qu'il faut revenir au mémoire, au budget demandé : c'est le meilleur outil pour l'instant. Le secrétaire exécutif souligne que ses occupations pour le temps à venir sont telles (rapport des sites abandonnés, rapport annuel, etc.) qu'il pourra difficilement consacrer davantage que 12.5 heures par semaine au Comité.

Un membre propose (CC-03-01) de reconduire le mandat du secrétaire exécutif pour trois mois et, de même, de maintenir les activités du Comité avec la même adresse postale au cours de cette période.

Proposé par : Michael Barrett

Secondé par : Paule Halley

Adopté à l'unanimité.

Il est convenu qu'un appel conférence sera organisé aussitôt que la nouvelle du budget alloué sera officielle.

3.2 Rencontre avec l'Administrateur fédéral de la CBJNQ

Selon les membres, il n'y a aucune nouvelle ni réaction connue à la suite de la participation de l'Administrateur fédéral à la 86^e réunion.

3.3 Révision du règlement sur les matières résiduelles

Le secrétaire exécutif mentionne qu'il a appris de M. D. Berrouard (MENV) que la réponse du Comité porte le numéro 36. Selon lui, compte tenu de l'ampleur des commentaires, i.e. des changements demandés au projet soumis, il est très probable que ce projet ira à nouveau en examen.

3.4 Révision du règlement sur l'eau potable

Le secrétaire exécutif mentionne que, selon M. D. Berrouard, des négociations ont été entreprises avec les services de santé de l'Abitibi, devant l'avis donné par l'hôpital de

à analyser l'eau

Kuujjuaq de cesser les tests le 31 mars. Il confirme également que le système de test Colilert a été retenu au projet de loi qui sera déposé.

Selon un membre, une rencontre aura lieu la semaine prochaine entre les autorités de l'hôpital et celles des services de santé de l'Abitibi. Dans ce contexte, l'hôpital a accepté de reporter son échéance de deux mois pour mettre fin aux tests. Entre-temps la formation des techniciens de l'ARK au système Colilert va bon train : un des techniciens du Département des ressources renouvelables a terminé sa formation avec succès. La pression exercée par les organismes environnementaux, tel que le CCEK, a eu un impact positif important dans ce dossier. Le Comité reçoit les remerciements de l'ARK. Ce dossier fera l'objet d'un suivi qui sera soumis à la prochaine réunion.

3.5 Inventaire et caractérisation des sites abandonnés d'exploration minière au Nunavik

Le secrétaire exécutif présente le rapport d'étape de février 2001 des auteurs Gérard Duhaime et Robert Comtois : 600 sites potentiels ont été identifiés dont plus des deux tiers par les informateurs des communautés. Des cartes synthèses couvrant le territoire du Nunavik sont présentées. La fin du mois de mai 2001 est l'échéance la plus probable pour le rapport final.

Selon un membre, compte tenu de ces données, des travaux de nettoyage pourront être entrepris dès 2002. Un autre membre tient à souligner qu'il est encore fréquent de se débarrasser des rebuts sur le territoire, comme le font certains Inuit, et même sur la mer : les brise-glaces en laissent parfois sur la glace lors de leur passage.

3.6 Évaluation environnementale de projets en milieu nordique

Il y a eu un rappel le 14 mars adressé à M. François Boulanger concernant la lettre qui lui a été transmise le 20 décembre 2000. Il n'y a pas eu de réponse.

Selon un membre, si l'on considère ce que nous avons reçu jusqu'à maintenant, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) n'a pas fait beaucoup de travail en rapport avec l'harmonisation de la Loi canadienne d'évaluation environnementale (LCEE) avec la CBJNQ. Il faut vraiment avoir toutes les données faisant état de l'application de la LCEE au Nunavik pour s'en faire une idée : on ne peut pas se contenter des seules informations transmises jusqu'ici sur les projets maritimes. Il faut donc prévoir un autre rappel si nécessaire. Entre-temps, les environmentalistes sont

satisfait : des évaluations de projets sont réalisées quelque soit la loi qui s'applique. Il sera très intéressant de lire le rapport de la Commission du Nunavik à ce sujet.

3.7 Parc des Pingualuit

Le secrétaire exécutif mentionne que le parc a officiellement été nommé par la Commission de toponymie du Québec. Le toponyme est « Parc des Pingualuit ». Le processus de consultation de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) est soulevé. La présidente précise qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la correspondance. Il faudra accuser réception de la lettre du CQEK reçue récemment. Selon un membre, l'étude d'impact est maintenant complète. Elle sera donc disponible d'ici peu. ✓

3.8 Projet de stratégie québécoise sur les aires protégées

Selon un membre, au moins trois (3) réunions ont eu lieu jusqu'ici. Mais les nations autochtones n'ont pas été invitées à la deuxième réunion (9 septembre 2000), et depuis leur absence à la troisième malgré une invitation, leur participation est à renforcer : des négociations seraient actuellement en cours entre l'Assemblée des Premières Nations et le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec. Le CCEK a écrit pour être présent à la fin de la phase de consultation. Du côté de l'ARK, l'implication a été constante jusqu'ici.

3.9 Poussières et qualité de l'air dans les villages

Un membre précise que le financement manque afin que le projet de pavage des rues de Kuujuarapik et Whapmagoostui soit un jour réalité. Le goudron disponible sur place est dans des barils abandonnés depuis 25 ans, enfouis dans le sol. Par ailleurs, dans les projets de construction les plus récents au Nunavik, les nouvelles maisons sont plus proches les unes des autres afin de limiter la poussière aérienne.

3.10 Divers

Un ~~tableau schématique~~ ^{organigramme} présentant le MENV est distribué aux membres.

4. CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES RÉGIONS NORDIQUES

Un membre a assisté à une réunion tenue récemment à Whitehorse, au Yukon, sur ce thème. Des représentants des différents pays nordiques étaient présents. Le principal constat est que le Nord de la planète est la première zone où des changements climatiques dûs au réchauffement sont attestés hors de tout doute— absence de glace dans certaines

régions, érosion des rives plus importante, changements dans la végétation, réduction de la glace polaire de 3% par an, etc. En conclusion : le Nord se réchauffe très rapidement, beaucoup plus que dans les autres parties du monde. Au Nunavik cela pourrait se traduire bientôt par une hausse des avalanches, des feux de forêts, etc. La dépollution et la production d'énergie douce sont donc au cœur de la solution.

Un membre mentionne qu'au Danemark, près de 20% de l'énergie est aujourd'hui éolienne. L'ARK envisage sérieusement cette voie en remplacement des centrales d'Hydro-Québec dans les villages. Le secrétaire exécutif mentionne que la nouvelle a été diffusée récemment que le ministre Brassard défend la primauté des petites centrales hydroélectriques sur la production de l'énergie éolienne.

Il y a unanimité des membres sur l'importance à accorder aux changements climatiques. Il est suggéré que le Comité produise un état de l'environnement au Nunavik au terme de son plan d'action triennal. Le modèle du Yukon sera à considérer. Les membres parlent de la vision marchande qui prévaut chez les Américains à ce sujet en évoquant le panache de fumée de plus en plus important qui s'abat sur l'Ontario, le Québec et le Nord du Canada. Il est également question de la position du gouvernement fédéral, jugée par plusieurs membres comme étant favorable aux Américains.

Le secrétaire exécutif suggère d'inviter le directeur du Centre d'études nordiques de l'Université Laval à une prochaine réunion pour connaître mieux les effets observables au Nunavik, aujourd'hui.

5. RÉUNION AVEC LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC LE 23 FÉVRIER 2001

Le secrétaire exécutif fait un résumé succinct de la rencontre. Il confirme à nouveau que l'invitation initiale à cette réunion, vérifiée le même jour à la demande de la présidente, prévoyait la présence du ministre, de la directrice du cabinet, d'un attaché politique et d'une autre personne à être nommée. Or le ministre était absent, sa présence étant même démentie par le cabinet.

Les membres confirment à nouveau la nécessité d'organiser une rencontre dans les meilleurs délais avec le nouveau ministre du MENV, M. André Boisclair. En plus de transmettre plusieurs copies au ministre, il faut assurer la diffusion du mémoire aux échelons inférieures impliqués dans le financement du Comité. Aussi, il faut transmettre copie de l'invitation au ministre du MENV, et du mémoire, à l'Administrateur fédéral et aux échelons inférieurs à son service qui sont également impliqués.

6. PRIX DU CCEK POUR L'ENVIRONNEMENT

L'attribution du Prix à la communauté d'Inukjuak a été reportée indéfiniment suite à une vérification conditionnelle effectuée par un des membres : le centre de recyclage est aujourd'hui à l'abandon. Un membre propose (CC-03-02) de renverser la décision, soit d'annuler la résolution adoptée plus tôt à la fin de décembre 2000 à ce sujet.

Proposé par : Hélène LeBlond

Secondé par : Claude Abel

Adopté à l'unanimité.

Le Comité désire mieux définir le concept de cette récompense. Il est proposé de développer deux avenues, soit un concours auprès des écoles du Nunavik, d'une part, *et soit ✓* un prix annuel spécial pour un individu ou un groupe qui a produit une innovation dans le domaine, d'autre part. Des posters expliquant le concept du prix et la façon de s'inscrire seraient affichés dans les écoles et les lieux publics. Le secrétaire exécutif est chargé de soumettre une ébauche dès que possible.

7 . PROGRAMME « INITIATIVES DES ÉCOSYSTÈMES NORDIQUES »
D'ENVIRONNEMENT CANADA

Le secrétaire exécutif fait état des réalisations récentes et réunions auxquelles il a participé en tant qu'employé de l'Université Laval, notamment en relation avec les sites abandonnés d'exploration minière. Il rappelle la disponibilité d'un document présentant les résultats des travaux de consultation des dernières années.

8. RAPPORT ANNUEL 2000-2001

Les travaux sont en cours. Les membres souhaitent que le mémoire du CCEK du 6 février soit annexé mais épuré des données d'évaluation budgétaire. Un résumé en inuttitut est à prévoir, au maximum douze (12) pages.

9. VARIA

Aucun.

10. DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu à Kuujuaq à une date à être fixée au prochain appel conférence.

Robert Comtois
Secrétaire par intérim

23 mai 2001

NOTE

À / TO: MURCY NOVALINGA
CHAIRPERSON

FAX: (819) 988-2751 →

2 pages
(including
this one).

DE / FROM: ROBERT COMTOIS
EXECUTIVE SECRETARY

Dear Murcy,

Please, as agreed, sign the letter hereafter, and send it by FAX to Mrs. Suzanne Lessard, manager of the CIBC Bank in Kuujuaq — send it like it is, without transmission letter.

Thank you. Bye. Robert



ᐅᑎᐱᐅᐅ ᐅᑎᐱᐅᐅ ᐅᑎᐱᐅᐅ ᐅᑎᐱᐅᐅ ᐅᑎᐱᐅᐅ
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Puvirnitug, May 28, 2001

Mrs. Suzanne Lessard
CIBC
C.P. 450
Kuujuaq (Québec)
J0M 1C0

FAX : (819) 964-2494

Subject : New Authorized Signature of the Kativik Environmental Advisory Committee —
CIBC Account # 26-04612

Dear Mrs. Lessard,

Take note that I am the new Chairperson of the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) — Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) and that the signature here below officially replaces the signature of the former chairperson, Mrs. Hélène LeBlond. The original version of this document will be transmitted to your office as soon as possible.

Sincerely,

Muncy Novalinga
Chairperson

c.c. : Robert Comtois, Interim Executive Secretary, KEAC



NOTICE OF MEETING

May 31, 2001

Please take note that the 88th meeting of the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) will be held on June 12, in Kuujuaq, at the Kativik Regional Government's Head Office in the Department of Renewable Resources' Meeting Room — meeting room to be confirmed. The meeting should last until Thursday, June 14.

The meeting of the KEAC will begin at 14 :00 and the proposed agenda is as follows :

1. Call to order and adoption of the agenda;
2. Adoption of the minutes of the 87th meeting;
3. Business arising from the 87th meeting and correspondence :
 - 3.1 Budget, membership and secretariat;
 - 3.2 Review of the Regulation respecting the elimination of waste material;
 - 3.3 Review of the Regulation respecting the quality of drinking water;
 - 3.4 Inventory and characterization of abandoned mining exploration sites in Nunavik;
 - 3.5 Environmental assessment of Northern projects;
 - 3.6 Québec's proposed strategy for protected areas;
 - 3.7 Dust and air quality in the villages;
 - 3.8 KEAC Award for Environment;
 - 3.9 2000-2001 Annual Report;
 - 3.10 Miscellaneous.
4. Varia;
5. Date and place of the next meeting.



Robert Comtois
Interim Executive Secretary



COMPTE RENDU
87^E RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

(PROJET)

DATE : Le 28 mars 2001

ENDROIT : Environnement Canada
Centre Saint-Laurent
400, rue d'Youville (au coin de McGill)
Salle Outaouais-Saguenay (7^e étage)
Montréal (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Claude Abel, Canada
Michael Barrett, ARK
Yves Désilets, Canada, Vice-président
Mme Paule Halley, Québec
Mme Hélène LeBlond, Québec, présidente
MM. Muncy Novalinga, ARK
David Okpik, ARK

ÉTAIT ABSENT : M. Robert Fibich, Canada

AUTRE PARTICIPANT : M. Robert Comtois, Secrétaire exécutif par intérim



1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente déclare la réunion ouverte à 10h15.

Les membres demandent que le point 3.9 soit l'item « Poussières et qualité de l'air dans les villages » et de déplacer « Divers » au point 3.10. Également, ils demandent que le point 8 soit l'item « Rapport annuel 2000-2001 » et que « Varia » et « Date et lieu de la prochaine réunion » deviennent les points 9 et 10 respectivement.

L'ordre du jour est proposé tel que modifié :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du compte rendu de la 86^e réunion;
3. Affaires découlant de la 86^e réunion et la correspondance :
 - 3.1 Budget, membres et secrétariat;
 - 3.2 Rencontre avec l'administrateur fédéral de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ);
 - 3.3 Révision du règlement sur les matières résiduelles;
 - 3.4 Révision du règlement sur l'eau potable;
 - 3.5 Inventaire et caractérisation des sites abandonnés d'exploration minière au Nunavik;
 - 3.6 Évaluation environnementale de projets en milieu nordique;
 - 3.7 Parc des Pingualuit;
 - 3.8 Projet de stratégie québécoise sur les aires protégées;
 - 3.9 Poussières et qualité de l'air dans les villages;
 - 3.10 Divers.
4. Changements climatiques dans les régions nordiques;
5. Réunion avec le ministre de l'environnement du Québec le 23 février 2001;
6. Prix du CCEK pour l'environnement;
7. Programme Initiatives des écosystèmes nordiques d'Environnement Canada;
8. Rapport annuel 2000-2001;
9. Varia;
10. Date et endroit de la prochaine réunion.

Proposé par : Claude Abel

Secondé par : Hélène LeBlond

Adopté à l'unanimité

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 86^E RÉUNION

Le Comité demande au secrétaire exécutif de conserver une approche plus formelle, neutre, avec un texte plus synthétique dans le compte rendu des assemblées. Également, les membres demandent d'apporter les corrections suivantes :

- remplacer « MENVIQ » par « MENV » :
- page 4, 3^e paragraphe, deuxième ligne: remplacer « 1 300 » par « 1 457 »;
- page 10, avant-dernier paragraphe, 3^e ligne : remplacer « Kuujjuaq » par « Kuujjuarapik » et terminer la phrase à cet endroit.
- page 16, remplacer le 4^e paragraphe par le suivant : « Selon la présidente, si la CQEK va en audience, le CCEK fera connaître sa position au sujet de la limite du parc. Autre point : la décision de la CQEK de tenir une audience parallèle est un irritant pour la population locale : elle est perçue comme un nouveau délai à l'ouverture du parc. »
- page 17, remplacer le 2^e paragraphe par le suivant : « La présidente explique que malgré l'annonce faite par le MENV, les autochtones ne participent pas à la stratégie. Néanmoins, il a le personnel pour procéder à une consultation des communautés. Incessamment, le MENV doit envoyer une lettre à tous les conseils locaux et régionaux. »

Le compte rendu est adopté tel que modifié.

Proposé par : Muncy Novalinga

Secondé par : Michael Barrett

Adopté à l'unanimité

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 86^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE

3.1 Budget, membres et secrétariat

Le secrétaire exécutif rappelle que le budget supplémentaire demandé pour l'année 2000-2001 a été approuvé le 23 février, selon l'information obtenue à la réunion au MENV. Toutefois, le versement n'est pas encore fait. Des factures sont en souffrance depuis la mi-janvier. Le budget 2001-2002 sera officiellement connu le 30 mars, selon des sources au MENV. Les fonds seront accordés peu de temps après. Selon M. Gilbert Charland, sous-ministre adjoint présent à la réunion du 23 février, le budget estimé s'est largement basé

sur les budgets supplémentaires demandés en fin d'année financière au cours des cinq (5) dernières années. Ce budget sera inscrit dans une entente quinquennale fédérale-provinciale sur le financement du CCEK.

La nomination d'un nouveau représentant du Québec serait en cours, selon Daniel Berrouard, coordonnateur aux affaires autochtones (MENV). Un processus est également en cours au sein de l'ARK pour officialiser la nomination des prochains président et vice-président du CCEK. Du côté fédéral, le secrétaire exécutif a appris que M. Robert Fibich sera de retour à son poste bientôt.

Le secrétariat sera officiellement situé à l'extérieur des locaux du MENV le 1^{er} avril, selon la résolution adoptée le 29 janvier 2001 en appel conférence. Il faut prévoir le déménagement des archives et documents, sur papier comme sur support informatique, ainsi que la diffusion de la nouvelle adresse. Le recrutement d'un secrétaire à temps plein doit être amorcé sous peu. Le budget alloué pour l'année 2001-2002 déterminera du niveau possible d'initiative du CCEK à chacun de ces items.

Un membre estime qu'il faudrait sérieusement considérer une présentation du mémoire du 6 février 2001 au nouveau ministre, M. André Boisclair, et à la sous-ministre, Mme Diane Jean. De même, un sous-comité stratégique serait à considérer pour coordonner ces efforts.

Selon un membre, l'option budget restreint entraînerait l'organisation d'un secrétariat à Kuujuaq avec un secrétaire exécutif à temps partiel, mais exclusif au Comité. Aussi, avec un appui financier provenant du fédéral, il sera possible d'avoir un chercheur à temps partiel à Québec.

Pour un autre membre, il y a une avenue de financement à considérer advenant un budget alloué trop restreint : les compagnies privées. Falconbridge pourrait être un commanditaire. Cette compagnie connaît présentement des problèmes avec les halles à minerai à Katinniq ; il serait sensé qu'elle finance un comité qui va passer du temps à examiner ce problème.

Un membre du Comité s'objecte : le CCEK doit conserver son indépendance et c'est pour ça que le financement ne peut provenir que des gouvernements responsables. Aussi, puisque cette compagnie paie déjà des taxes au Nunavik, ce serait à l'ARK de fournir un appui. Mais les initiatives de la compagnie sont encadrées par un comité conjoint impliquant les villages de Salluit et Kangiqsujaq, uniquement.

Il y a unanimité sur l'indépendance du comité. Un membre suggère de mettre sur pied une fondation du CCEK. Un autre estime que les chances de financer un projet précis du Comité seraient autrement meilleures. Un membre revient à la charge avec la possibilité que Falconbridge appui financièrement le Comité : ce pourrait être un don anonyme. Le comité, la compagnie et les deux villages pourraient accepter cet arrangement. Il faudrait vérifier.

Un membre croit qu'il faut revenir au mémoire, au budget demandé : c'est le meilleur outil pour l'instant. Le secrétaire exécutif souligne que ses occupations pour le temps à venir sont telles (rapport des sites abandonnés, rapport annuel, etc.) qu'il pourra difficilement consacrer davantage que 12.5 heures par semaine au Comité.

Un membre propose (CC-03-01) de reconduire le mandat du secrétaire exécutif pour trois mois et, de même, de maintenir les activités du Comité avec la même adresse postale au cours de cette période.

Proposé par : Michael Barrett
Secondé par : Paule Halley
Adopté à l'unanimité.

Il est convenu qu'un appel conférence sera organisé aussitôt que la nouvelle du budget alloué sera officielle.

3.2 Rencontre avec l'Administrateur fédéral de la CBJNQ

Selon les membres, il n'y a aucune nouvelle ni réaction connue à la suite de la participation de l'Administrateur fédéral à la 86^e réunion.

3.3 Révision du règlement sur les matières résiduelles

Le secrétaire exécutif mentionne qu'il a appris de M. D. Berrouard (MENV) que la réponse du Comité porte le numéro 36. Selon lui, compte tenu de l'ampleur des commentaires, i.e. des changements demandés au projet soumis, il est très probable que ce projet ira à nouveau en examen.

3.4 Révision du règlement sur l'eau potable

Le secrétaire exécutif mentionne que, selon M. D. Berrouard, des négociations ont été entreprises avec les services de santé de l'Abitibi, devant l'avis donné par l'hôpital de

Kuujuaq de cesser les tests d'analyse d'eau le 31 mars. Il confirme également que le système de test Colilert a été retenu au projet de loi qui sera déposé.

Selon un membre, une rencontre aura lieu la semaine prochaine entre les autorités de l'hôpital et celles des services de santé de l'Abitibi. Dans ce contexte, l'hôpital a accepté de reporter son échéance de deux mois pour mettre fin aux tests. Entre-temps la formation des techniciens de l'ARK au système Colilert va bon train : un des techniciens du Département des ressources renouvelables a terminé sa formation avec succès. La pression exercée par les organismes environnementaux, tel que le CCEK, a eu un impact positif important dans ce dossier. Le Comité reçoit les remerciements de l'ARK. Ce dossier fera l'objet d'un suivi qui sera soumis à la prochaine réunion.

3.5 Inventaire et caractérisation des sites abandonnés d'exploration minière au Nunavik

Le secrétaire exécutif présente le rapport d'étape de février 2001 des auteurs Gérard Duhaime et Robert Comtois : 600 sites potentiels ont été identifiés dont plus des deux tiers par les informateurs des communautés. Des cartes synthèses couvrant le territoire du Nunavik sont présentées. La fin du mois de mai 2001 est l'échéance la plus probable pour le rapport final.

Selon un membre, compte tenu de ces données, des travaux de nettoyage pourront être entrepris dès 2002. Un autre membre tient à souligner qu'il est encore fréquent de se débarrasser des rebuts sur le territoire, comme le font certains Inuit, et même sur la mer : les brise-glaces en laissent parfois sur la glace lors de leur passage.

3.6 Évaluation environnementale de projets en milieu nordique

Il y a eu un rappel le 14 mars adressé à M. François Boulanger concernant la lettre qui lui a été transmise le 20 décembre 2000. Il n'y a pas eu de réponse.

Selon un membre, si l'on considère ce que nous avons reçu jusqu'à maintenant, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) n'a pas fait beaucoup de travail en rapport avec l'harmonisation de la Loi canadienne d'évaluation environnementale (LCEE) avec la CBJNQ. Il faut vraiment avoir toutes les données faisant état de l'application de la LCEE au Nunavik pour s'en faire une idée : on ne peut pas se contenter des seules informations transmises jusqu'ici sur les projets maritimes. Il faut donc prévoir un autre rappel si nécessaire. Entre-temps, les environmentalistes sont

satisfait : des évaluations de projets sont réalisées quelque soit la loi qui s'applique. Il sera très intéressant de lire le rapport de la Commission du Nunavik à ce sujet.

3.7 Parc des Pingualuit

Le secrétaire exécutif mentionne que le parc a officiellement été nommé par la Commission de toponymie du Québec. Le toponyme est « parc des Pingualuit ». Le processus de consultation de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) est soulevé. La présidente précise qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la correspondance. Il faudra accuser réception de la lettre du CQEK reçue récemment. Selon un membre, l'étude d'impact est maintenant complète. Elle sera donc disponible d'ici peu.

3.8 Projet de stratégie québécoise sur les aires protégées

Selon un membre, au moins trois (3) réunions ont eu lieu jusqu'ici. Mais les nations autochtones n'ont pas été invitées à la deuxième réunion (9 septembre 2000), et depuis leur absence à la troisième malgré une invitation, leur participation est à renforcer : des négociations seraient actuellement en cours entre l'Assemblée des Premières Nations et le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec. Le CCEK a écrit pour être présent à la fin de la phase de consultation. Du côté de l'ARK, l'implication a été constante jusqu'ici.

3.9 Poussières et qualité de l'air dans les villages

Un membre précise que le financement manque afin que le projet de pavage des rues de Kuujuarapik et Whapmagoostui soit un jour réalité. Le goudron disponible sur place est dans des barils abandonnés depuis 25 ans, enfouis dans le sol. Par ailleurs, dans les projets de construction les plus récents au Nunavik, les nouvelles maisons sont plus proches les unes des autres afin de limiter la poussière aérienne.

3.10 Divers

Un organigramme présentant le MENV est distribué aux membres.

4. CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES RÉGIONS NORDIQUES

Un membre a assisté à une réunion tenue récemment à Whitehorse, au Yukon, sur ce thème. Des représentants des différents pays nordiques étaient présents. Le principal constat est que le Nord de la planète est la première zone où des changements climatiques dus au réchauffement sont attestés hors de tout doute— absence de glace dans certaines

87^e Réunion

régions, érosion des rives plus importante, changements dans la végétation, réduction de la glace polaire de 3% par an, etc. En conclusion : le Nord se réchauffe très rapidement, beaucoup plus que dans les autres parties du monde. Au Nunavik cela pourrait se traduire bientôt par une hausse des avalanches, des feux de forêts, etc. La dépollution et la production d'énergie douce sont donc au cœur de la solution.

Un membre mentionne qu'au Danemark, près de 20% de l'énergie est aujourd'hui éolienne. L'ARK envisage sérieusement cette voie en remplacement des centrales d'Hydro-Québec dans les villages. Le secrétaire exécutif mentionne que la nouvelle a été diffusée récemment que le ministre Brassard défend la primauté des petites centrales hydroélectriques sur la production de l'énergie éolienne.

Il y a unanimité des membres sur l'importance à accorder aux changements climatiques. Il est suggéré que le Comité produise un état de l'environnement au Nunavik au terme de son plan d'action triennal. Le modèle du Yukon sera à considérer. Les membres parlent de la vision marchande qui prévaut chez les Américains à ce sujet en évoquant le panache de fumée de plus en plus important qui s'abat sur l'Ontario, le Québec et le Nord du Canada. Il est également question de la position du gouvernement fédéral, jugée par plusieurs membres comme étant favorable aux Américains.

Le secrétaire exécutif suggère d'inviter le directeur du Centre d'études nordiques de l'Université Laval à une prochaine réunion pour connaître mieux les effets observables au Nunavik, aujourd'hui.

5. RÉUNION AVEC LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC LE 23 FÉVRIER 2001

Le secrétaire exécutif fait un résumé succinct de la rencontre. Il confirme à nouveau que l'invitation initiale à cette réunion, vérifiée le même jour à la demande de la présidente, prévoyait la présence du ministre, de la directrice du cabinet, d'un attaché politique et d'une autre personne à être nommée. Or le ministre était absent, sa présence étant même démentie par le cabinet.

Les membres confirment à nouveau la nécessité d'organiser une rencontre dans les meilleurs délais avec le nouveau ministre du MENV, M. André Boisclair. En plus de transmettre plusieurs copies au ministre, il faut assurer la diffusion du mémoire aux échelons inférieurs impliqués dans le financement du Comité. Aussi, il faut transmettre copie de l'invitation au ministre du MENV, et du mémoire, à l'Administrateur fédéral et aux échelons inférieurs à son service qui sont également impliqués.

6. PRIX DU CCEK POUR L'ENVIRONNEMENT

L'attribution du Prix à la communauté d'Inukjuak a été reportée indéfiniment suite à une vérification conditionnelle effectuée par un des membres : le centre de recyclage est aujourd'hui à l'abandon. Un membre propose (CC-03-02) de renverser la décision, soit d'annuler la résolution adoptée plus tôt à la fin de décembre 2000 à ce sujet.

Proposé par : Hélène LeBlond

Secondé par : Claude Abel

Adopté à l'unanimité.

Le Comité désire mieux définir le concept de cette récompense. Il est proposé de développer deux avenues, soit un concours auprès des écoles du Nunavik, d'une part, soit un prix annuel spécial pour un individu ou un groupe qui a produit une innovation dans le domaine, d'autre part. Des posters expliquant le concept du prix et la façon de s'inscrire seraient affichés dans les écoles et les lieux publics. Le secrétaire exécutif est chargé de soumettre une ébauche dès que possible.

7 . PROGRAMME « INITIATIVES DES ÉCOSYSTÈMES NORDIQUES »
D'ENVIRONNEMENT CANADA

Le secrétaire exécutif fait état des réalisations récentes et réunions auxquelles il a participé en tant qu'employé de l'Université Laval, notamment en relation avec les sites abandonnés d'exploration minière. Il rappelle la disponibilité d'un document présentant les résultats des travaux de consultation des dernières années.

8. RAPPORT ANNUEL 2000-2001

Les travaux sont en cours. Les membres souhaitent que le mémoire du CCEK du 6 février soit annexé mais épuré des données d'évaluation budgétaire. Un résumé en inuttitut est à prévoir, au maximum douze (12) pages.

9. VARIA

Aucun.

10. DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu à Kuujjuaq à une date à être fixée au prochain appel conférence.



Robert Comtois
Secrétaire par intérim

28 mai 2001

**MINUTES OF THE 87th MEETING OF THE
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE**

(DRAFT)

DATE: March 28, 2001

PLACE: Environment Canada
St. Lawrence Centre
400 rue d'Youville (corner of McGill)
Outaouais-Saguenay room (7th floor)
Montréal, Québec

PRESENT: Claude Abel, Canada
Michael Barrett, KRG
Yves Désilets, Canada, Vice-Chairperson
Paule Halley, Québec
Hélène LeBlond, Québec, Chairperson
Muncy Novalinga, KRG
David Okpik, KRG

ABSENT: Robert Fibich, Canada

OTHER PARTICIPANTS: Robert Comtois, Interim Executive Secretary



1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

The Chairperson called the meeting to order at 10:15 a.m.

The members asked to change the agenda to make "Dust and air quality in villages" item 3.9, "Miscellaneous" item 3.10, "Annual Report 2000-2001" item 8, "Varia" item 9 and "Date and place of next meeting" item 10.

It was moved that the agenda be adopted with the requested changes:

1. Call to order and adoption of agenda
2. Approval of minutes of the 86th meeting
3. Business arising from the 86th meeting and correspondence
 - 3.1 Budget, membership and secretariat
 - 3.2 Meeting with the Federal Administrator of the James Bay and Northern Québec Agreement (JBNQA)
 - 3.3. Review of the Regulation respecting the elimination of residual materials
 - 3.4 Review of the Regulation respecting the quality of drinking water
 - 3.5 Inventory and characterization of abandoned mining exploration sites in Nunavik
 - 3.6 Environmental assessment of development projects in the North
 - 3.7 Pingualuit Park
 - 3.8 Québec's proposed strategy for protected areas
 - 3.9 Dust and air quality in villages
 - 3.10 Miscellaneous
4. Climate change in the North
5. February 23 meeting with the Minister of the Environment
6. KEAC environment award
7. Environment Canada Northern Ecosystem Initiative
8. 2000-2001 Annual Report
9. Other business
10. Date and place of next meeting

Moved by: Paule Halley

Seconded by: Yves Désilets

The motion passed unanimously.

2. APPROVAL OF MINUTES OF THE 86th MEETING

The Committee asked the Executive Secretary to stick to a more formal and neutral approach in drafting the minutes, with greater summarization of meeting discussions. The members also requested the following changes to the 86th meeting minutes:

- Change "MENVIQ" to "MENV."
- Page 4, second to last paragraph, line 2, change "1300" to "1457."
- Page 11, paragraph 3, line 3, change "Kuujjuaq" to "Kuujjuarapik."
- Page 16, change last paragraph to read: "As far as the Chairperson is concerned, if the KEQC holds a hearing, the KEAC will make its position known then. Moreover, the KEQC's decision as to whether or not it will be holding hearings is annoying for the local population, which sees it as yet another delay in the park's opening."
- Page 17, change the last paragraph to read: "The Chairperson explained that, despite what MENV announced, no Aboriginal organization are involved in the strategy. However, MENV is willing to consult Aboriginal communities. MENV should be sending a letter to all local and regional organizations shortly."

The minutes were approved with the requested changes.

Moved by: Muncy Novalinga

Seconded by: Michael Barrett

The motion passed unanimously.

3. BUSINESS ARISING FROM THE 86th MEETING AND
CORRESPONDENCE

3.1 Budget, membership and secretariat

The Secretary told the members that, according to the information received during the meeting with MENV, the supplementary budget requested for fiscal 2000-2001 was approved on February 23. The money has not been received yet, however, and bills have been overdue since mid-January. According to MENV sources, the budget

allocated for 2001-2002 will be officially announced on March 30, and the funds will be transferred shortly thereafter. According to Assistant Deputy Minister Gilbert Charland, who was present at the February 23 meeting, the budget estimate was determined largely on the basis of the supplementary budgets requested at the end of each of the past five (5) fiscal years. This budget will be covered by a five-year federal-provincial agreement regarding KEAC financing.

Daniel Berrouard, native affairs coordinator at MENV, told the members that Québec is in the process of appointing a new member to the KEAC. The KRG is also in the process of officially appointing the next Chairperson and Vice-Chairperson. As for the federal party, the Executive Secretary learned that Robert Fibich will be back soon.

As of April 1, the secretariat will officially have its own office outside MENV, in keeping with the resolution passed during the conference call on January 29, 2001. All KEAC records and documents, both computerized and in print, will have to be moved, and change of address notices, sent out. Steps to hire a full-time secretary should be initiated soon. The initiative taken by the KEAC in both of these regards will depend on the budget allocated for 2001-2002.

A member feels that the KEAC should seriously consider submitting the brief dated February 6, 2001, to the new minister, André Boisclair, as well as to Deputy Minister Diane Jean. We should also consider setting up a strategic subcommittee to coordinate these efforts.

Another member said that if the budget is cut, the secretariat should still be located in Kuujuaq with a part-time executive secretary, although the secretary would work only for the KEAC. Funding from the federal government would enable the KEAC to hire a part-time researcher in Québec City.

Yet another member suggested that we consider looking to the private sector for funding if the budget allocated by the governments is too small. Falconbridge, for example, could be a sponsor. The company is currently facing problems with its ore dumps in Katinniq, so it would make sense for it to finance a committee that's going to study the issue.

A member disagreed, saying that the KEAC must remain independent, which is why it can only be funded by the responsible governments. Besides, since Falconbridge already pays taxes in Nunavik, funding should come from the KRG. But the

company's projects are overseen by a joint committee on which only the villages of Salluit and Kangiqsujuaq are represented.

Everyone agreed on the need for the KEAC to remain independent. A member suggested setting up a foundation in the KEAC's name. Someone else said it would be easier to obtain funding on a special project basis. Another member came back to the idea of obtaining financial support from Falconbridge, saying that the company could make an anonymous donation. The KEAC, Falconbridge and the two villages might approve this arrangement. This will have to be checked.

A member thinks that we should stick to the brief and the requested budget, as they are still the best means we have. The Executive Secretary pointed out that with everything he has to do for the next while (report on abandoned sites, annual report, etc.), it will be very hard for him to devote more than 12.5 hours per week to the KEAC.

A member moved (CC-03-01) that the Executive Secretary's mandate be renewed for three months and that the KEAC's mailing address stay the same during this period.

Moved by: Michael Barrett

Seconded by: Paule Halley

The motion passed unanimously.

It was agreed to hold a conference call as soon as the 2001-2002 budget is officially announced.

3.2 Meeting with the federal administrator of the James Bay and Northern Québec Agreement (JBNQA)

According to the members, there has been no new developments or reaction since the Federal Administrator attended the 86th meeting.

3.3 Review of the Regulation respecting the elimination of residual materials

The Executive Secretary told the members that Daniel Berrouard (MENV) had informed him that the KEAC's document is the 36th to have been received and that given the extent of the comments, i.e. the requested amendments to the text, the draft legislation will likely undergo another review.

3.4 Review of the Regulation respecting the quality of drinking water

The Executive Secretary said that, according to Daniel Berrouard (MENV), negotiations were entered into with the health services in Abitibi following a recommendation by the hospital to stop analyzing water on March 31. He also confirmed that the Colilert system is approved under the draft legislation.

A member said that hospital and Abitibi health services officials will be meeting next week. The hospital has agreed to extend the deadline for ending water analysis by two months. In the meantime, the training of KRG technicians in the Colilert system is going well: a technician from the renewable resources department has successfully completed his training. Pressure from environmental groups such as the KEAC had a major impact on this issue. The KRG has thanked the Committee for its efforts. Follow-up will be provided at the next meeting.

3.5 Inventory and characterization of abandoned mining exploration sites in Nunavik

The Executive Secretary presented the February 2001 progress report prepared by Gérard Duhaime and Robert Comtois: 600 potential sites have been identified, over two thirds of which were identified by community informers. The members were shown synthesis maps of Nunavik. The final report will most likely be ready at the end of May.

A member said that, based on this information, cleanup could begin in 2002. Another member pointed out that people, including some Inuit, continue to abandon waste in the territory and even in the ocean: icebreakers sometimes drop their garbage on the ice as they pass by.

3.6 Environmental assessment of development projects in the North

The KEAC wrote to François Boulanger on March 14 to remind him of the information requested in its letter of December 20, 2000. There has been no reply.

In the opinion of one member, going by the information received thus far, the Canadian Environmental Assessment Agency (CEAA) has not done much to harmonize the Canadian Environmental Assessment Act with the JBNQA. We need to have all of the available information on the Act's application in Nunavik: relying solely on the information received to date on the marine infrastructure projects does not provide an

accurate picture. If necessary, another letter will have to be sent to Mr. Boulanger to remind him of the importance of supplying us with this information. In the meantime, environmentalists are satisfied: projects are assessed regardless of under which legislation. It will be interesting to see what the Nunavik Commission report has to say on the matter.

3.7 Pingualuit Park

The Executive Secretary informed the members that the Commission de toponymie du Québec has officially named the park "parc des Pingualuit." The Kativik Environmental Quality Commission's consultation procedure was brought up. The Chairperson said there is no need to follow up on correspondence, except to acknowledge receipt of the KEQC's recent letter. A member said that the impact statement for the park has been completed and will be available for consultation shortly.

3.8 Québec's proposed strategy for protected areas

According to a member, at least three (3) meetings have been held to date. Aboriginal nations were not invited to the second meeting (September 9, 2000), and since they did not attend the third meeting despite being invited, Aboriginal involvement needs to be strengthened: negotiations are apparently under way between the Assembly of First Nations and the Secrétariat aux affaires autochtones du Québec. The KEAC wrote to ask to be present at the end of the consultation phase. So far, the KRG has been involved in every step.

3.9 Dust and air quality in villages

A member told the participants that the money needed to pave roads in Kuujuarapik and Whapmagoostui is not available. The existing tar is contained in underground barrels that have been abandoned for the past 25 years. Also, the new houses going up in Nunavik are being built closer together in order to reduce air-borne dust.

3.10 Miscellaneous

A copy of MENV's organizational chart was distributed to the members.

4. CLIMATE CHANGE IN THE NORTH

One of the members recently attended a summit on climate change held in Whitehorse, Yukon, which brought together delegates from various Nordic countries. The principal finding is that the northern parts of the planet are the first to feel the effects of climate change resulting from global warming—lack of ice in certain areas, increased shoreline erosion, changes in vegetation, 3% loss of polar ice per year, etc. Conclusion: the North is warming much faster than other parts of the world. For Nunavik, this could soon mean an increase in avalanches, forest fires, etc. The solution lies mainly in pollution abatement and soft energy production.

A member said that in Denmark wind power accounts for 20% of total energy production. The KRG is seriously considering using wind power in place of Hydro-Québec generating stations in northern villages. The Executive Secretary shared the recent news that the Natural Resources Minister Jacques Brassard favours small hydroelectric generating stations over wind energy.

The members unanimously agreed on the importance to be given to climate change. It was suggested that the KEAC produce a state of the environment report for Nunavik at the end of its three-year action plan. The Yukon model could be used. The members discussed the market view taken by Americans with regard to this issue, citing the increasingly larger smoke plume hovering over Ontario, Québec and Canada's North. The members also discussed the Government of Canada's position, which several members feel favours Americans.

The Executive Secretary suggested inviting the director of the Centre d'études nordiques at Université Laval to a future KEAC meeting to learn more about the observable effects in Nunavik today.

5. FEBRUARY 23 MEETING WITH THE MINISTER OF THE ENVIRONMENT

The Executive Secretary presented the highlights of the meeting. He said that he had checked the initial invitation earlier that day, at the Chairperson's request, which confirmed that the Minister, his chief of staff, a political attaché and another person yet to be delegated were indeed supposed to be present at the meeting. Not only was the Minister not present, but his office maintained that there was never a question of his attending the meeting.

The members reasserted the need to schedule a meeting with the new Minister, André Boisclair, as soon as possible. In addition to giving the Minister several copies of the brief, the KEAC should send copies to the lower levels involved in its financing. Copies of the brief and of the invitation sent to the Environment Minister should also be sent to the Federal Administrator and to the lower levels concerned.

6. KEAC ENVIRONMENT AWARD

The KEAC environment award was to have been attributed to the community of Inukjuak on the condition that the recycling initiative was still running successfully. Upon verification by one of the members, it was learned that the recycling depot has been abandoned. Consequently, a member moved (CC-03-02) that the decision be overturned by cancelling the resolution passed in late December 2000.

Moved by: Hélène LeBlond

Seconded by: Claude Abel

The motion passed unanimously.

The KEAC wants to refine the award concept. Two proposals are to be developed: a school competition in the territory of Nunavik and a special annual award to be attributed to an individual or a group that has innovated in the area of the environment. Posters explaining the award and how to enter could be put up in schools and public places. The Executive Secretary was mandated to submit a proposal as soon as possible.

7. ENVIRONMENT CANADA NORTHERN ECOSYSTEM INITIATIVE

The Executive Secretary went over the recent achievements and meetings he has participated in as an employee of Université Laval, particularly in relation to abandoned mining exploration sites. He reiterated that a document presenting the outcome of consultation activities carried out in the past few years is available.

8. 2000-2001 ANNUAL REPORT

Preparation of the annual report is under way. The members would like to see the brief dated February 6 appended to the annual report, minus the information related to assessed budget needs. A summary in Inuttitut, no longer than twelve (12) pages, should be provided.

9. OTHER BUSINESS

None.

10. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING

The KEAC will hold its next meeting in Kuujuaq. The date will be decided during the next conference call.



Robert Comtois
Interim Executive Secretary

May 23, 2001

To: CCEK-KEAC
From: Robert Comtois <Robert.Comtois@fss.ulaval.ca>
Subject: KEAC -- Budget of 2001-2002, CEAA and next meeting (Kuujjuaq)
Cc:
Bcc:
X-Attachments:

To all KEAC members:

Next Meeting (88th Sitting) --- Take note that the 88th Sitting will be held in Kuujjuaq from Tuesday, June 12 to Thursday, June 14, 2001. The provincial members should contact Louise Boucher (418-521-3933 ext. 7251) from the "Secretariat des comités nordiques" to reserve a seat on First Air and a room at the Kuujjuaq Inn. The departure from South will be on June 12 and the departure from Kuujjuaq will be on June 14. The Committee will have from Tuesday 13:00 to Thursday 12:00 to hold its meeting (48 hours). Notice of meeting and Minutes of the 87th meeting should be available to members soon. CONTACT THE SECRETARY FOR ITEM THAT YOU WANT TO BE DISCUSSED.

Budget of 2001-2002 --- Take note that the Chairperson, Muncy Novalinga wrote to Diane Jean, Sous-ministre (MENV) in order to acknowledge receipt of her letter attached with a 66 000 \$. Taking into account unanimous advices from the Sub-Committee (Hélène, Michael and Yves), he sent a letter to D. Jean to accept the cheque. But he also stated that this acceptance cannot be considered as an agreement about the KEAC's budget of 2001-2002 submitted by Minister Boisclair (96 000 \$), which is unacceptable. A meeting is requested with the MENV agents responsible of the assessment of the KEAC's needs and budget. Find hereafter a copy of the letter sent to D. Jean --- note that a copy has been sent to S. Gershberg, Federal Administrator.

CEAA --- Following F. Boulanger's letter dated March 23, 2001, the Chairperson wrote to him in order to acknowledge receipt and ask more information. Paule continued to insure the follow-up and submitted the letter to be signed by the chairperson. Find hereafter a copy of the letter to be sent very soon.

DIAND Acknowledged Receipt --- In a letter dated May 3, 2001, DIAND's Minister Robert Nault acknowledged receipt of the Minutes of the 86th Sitting adopted by the Committee in Montreal on March 28, 2001.

Federal representative --- Take note that the Fishries and Oceans' representative, Robert Fibich, won't be available during the months to come. The Regional Director General Office's staff in Québec City confirmed that they are looking to insure FO's participation by naming a new representative. Hoping that he always has access to the KEAC's newsletter, we wish the best to Robert. See you!

Annual Report of 2000-2001 --- The writing is under way. The Chairperson of 2000-2001 is helping the interim secretary in order to complete the first draft. Unfortunately, it will be difficult to insure the availability of the english version for the meeting to be held in Kuujjuaq --- until then the availability of the secretary and the translator are in question. By the way, I am proud to announce that the secretary wrote and sent 55 newsletters (such as this one) between April 1, 2000 and March 31, 2001. For sure: some of them were small issues (half page), but all in all, they were all essential. Thank you for your support --- without news from you, this would have been impossible !

Yours truly,

Robert Comtois
KEAC

.....
May 15, 2001

Diane Jean
Deputy Minister
Ministère de l'Environnement
Édifrice Marie-Guyart
30e étage, boîte 02
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Subject: Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC): financing and relations with the responsible governments

Dear Madam:

This is to acknowledge receipt, on May 9, of your letter of April 30, 2001, remitting a cheque for the initial payment of the Kativik Environmental Advisory Committee's budget for fiscal 2001-2002.

After consulting each of the KEAC member parties, it was agreed to accept this initial payment in the amount of \$66 000. However, this is not to be interpreted as our acceptance of an annual budget of \$96 000, which the members continue to consider unacceptable. As well, before taking any other steps to conclude an agreement ~administrative or otherwise~ between the two parties, the KEAC insists that it obtain, as soon as possible, the explanations requested in its April 11 letter to Environment Minister André Boisclair (see enclosure).

To that end, the KEAC is asking that a meeting be held so that those responsible for evaluating the Committee's budget for fiscal 2001-2002 can explain the elements taken into account in their evaluation and the reasons for the amount of the annual budget communicated by the Minister in his letter of March 29, 2001. A representative of the Federal Administrator who participated in this evaluation should also be present at the meeting and have the right to speak.

Therefore, the members of the KEAC are asking that, before the Ministère de l'Environnement takes any other initiative, it organize a meeting to provide the Committee with the explanations requested in this letter as well as in its April 11 letter to the Minister, along with any other clarifications deemed useful, in order that the Committee be able to play the role entrusted to it under the JBNQA. With that in mind, we expect the Ministère de l'Environnement to be represented at this meeting by those staff members who were responsible for evaluating the KEAC's budget for 2001-2002. Confirmation of their presence shall be taken as confirmation of the KEAC's participation and, consequently, the holding of said meeting.

Sincerely,

Muncy Novalinga
Chairperson

c.c. : Sid Gershberg, Federal Administrator of JBNQA

.....
Puvirnitug, May 17, 2001

Mr. François Boulanger
Acting Regional Director
Quebec Office
Canadian Environmental Assessment Agency
1141 Route de l'Église
1st Floor, Room 105
P.O. Box 9514
Sainte-Foy, QC G1V 4B8

Dear Mr. Boulanger:

Thank you for your letter of March 23 updating the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) on the progress in federal initiatives to coordinate application of the environmental impact assessment procedure provided for under the Canadian Environmental Assessment Act (CEAA) with that established by Section 23 of the James Bay and Northern Québec Agreement.

The KEAC notes that there has been greater integration of federal intervention with the JBNQA procedure and Nunavik institutions. These efforts appear to have simplified the process as well as reduced delays in the marine infrastructure projects planned for Umiujaq and Kangiqsujaq.

As you know, the KEAC has undertaken a review of the environmental and social impact assessment procedures applicable to Nunavik and instances involving duplication of the federal procedures. Any information regarding federal authorities, efforts to coordinate the procedures is therefore extremely useful to the Committee. As soon as these environmental assessment exercises have been completed, we hope you will inform the KEAC of the action taken with regard to Makivik Corporation's marine infrastructure projects in Umiujaq, Kangiqsujaq and Kuujuaq.

Finally, we would appreciate your sending us the requested information regarding the past application of Section 23 by the Federal Administrator and of the CEAA procedure by the Canadian Environmental Assessment Agency in Nunavik.

Sincerely,

Muncy Novalinga
Chairperson

ᑲᑎᑕᑲ ᑭᑎᑭᑲ ᑕᑲᑲᑲᑲ ᑲᑎᑭᑲᑲᑲ
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Puvirnitug, May 17, 2001

Mr. François Boulanger
Acting Regional Director
Quebec Office
Canadian Environmental Assessment Agency
1141 Route de l'Église
1st Floor, Room 105
P.O. Box 9514
Sainte-Foy, QC G1V 4B8

Dear Mr. Boulanger:

Thank you for your letter of March 23 updating the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) on the progress in federal initiatives to coordinate application of the environmental impact assessment procedure provided for under the Canadian Environmental Assessment Act (CEAA) with that established by Section 23 of the James Bay and Northern Québec Agreement.

The KEAC notes that there has been greater integration of federal intervention with the JBNQA procedure and Nunavik institutions. These efforts appear to have simplified the process as well as reduced delays in the marine infrastructure projects planned for Umiujaq and Kangiqsujuaq.

As you know, the KEAC has undertaken a review of the environmental and social impact assessment procedures applicable to Nunavik and instances involving duplication of the federal procedures. Any information regarding federal authorities, efforts to coordinate the procedures is therefore extremely useful to the Committee. As soon as these environmental assessment exercises have been completed, we hope you will inform the KEAC of the action taken with regard to Makivik Corporation's marine infrastructure projects in Umiujaq, Kangiqsujuaq and Kuujjuaq.

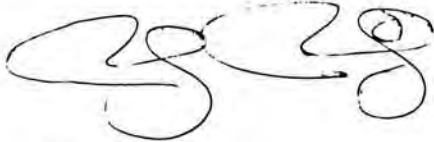
Edifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83, Québec (Québec), G1R 5V7
(418) 656-2131 poste 4730 • Télécopieur : (418) 656-3023



Ce papier contient 20% de fibres recyclées postconsommation.

Finally, we would appreciate your sending us the requested information regarding the past application of Section 23 by the Federal Administrator and of the CEAA procedure by the Canadian Environmental Assessment Agency in Nunavik.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Muncy Novalinga', written in a cursive style.

Muncy Novalinga
Chairperson

Finally, we would appreciate your sending us the requested information regarding the past application of Section 23 by the Federal Administrator and of the CEEA procedure by the Canadian Environmental Assessment Agency in Nunavik.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Muncy Novalinga', written in a cursive style.

Muncy Novalinga
Chairperson



ᐅᑎᐱᑦ ᓄᓇᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ ᐅᑕᑦᑕᑦᑕᑦ

Administration régionale KATIVIK Regional Government
P.O. Box 9 KUUJJUAQ (QUÉBEC) CANADA J0M 1C0

Section de l'aménagement du territoire
Land use planning section

Le 15 mai 2001



CCEK
REC
18-05-2001
R. Cautois

MADAME HÉLÈNE LEBLOND, PRÉSIDENTE
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE
675, boul. René-Lévesque Est
6e étage, boîte 63
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: Plan directeur d'aménagement des terres de la région Kativik

Madame Leblond,

L'Administration régionale Kativik a adopté en septembre 1998, en vertu des articles 244 et 176 de la *Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik* (L.R.Q., c.V-6.1), le Plan directeur d'aménagement des terres de la région Kativik. Le Plan directeur s'applique sur le territoire de la région Kativik, situé au nord du 55^e parallèle. Ce document est entrée en vigueur suite à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole. Je vous fais parvenir une copie du Plan directeur d'aménagement.

Le plan préconise une vision globale adaptée à l'unicité de la région en fonction de la diversité du milieu et des intérêts des populations. Ce document dresse un portrait du territoire, établit les grandes orientations d'aménagement et les affectations du territoire, identifie les territoires d'intérêt ainsi que les étapes pour la mise en oeuvre du plan directeur. Par la suite, l'adoption d'une réglementation régionale permettra de favoriser l'atteinte des orientations et objectifs du Plan directeur.

12



Madame Leblond

2

15 mai 2001

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec la soussignée ou avec Pascal Sarrazin, urbaniste à l'Administration régionale Kativik.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Gina Turgeon
Gina Turgeon,
Aménagiste

p.j. Plan directeur d'aménagement

Feuillets de transmission par télécopieur Post-it™ Fax Note 7671B	Date 15-05-01	# of pages Nbre de pages ▶ 3
To / À KATHRYN	From / De ROBERT	
Co./Dept. / Cie/Service	Co. / Cie	
Phone # / N° de tél.	Phone # / N° de tél.	
Fax # / N° de télécopieur (418) 867-1430	Fax # / N° de télécopieur (418) 656-3073	

LETTRE (1)

EN PRIORITÉ

Dès que possible

Québec, le 15 mai 2001

Madame Diane Jean, Sous-ministre
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
30^e étage, boîte 02
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet : Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), son financement et ses relations avec les gouvernements responsables

Madame la Sous-ministre,

Nous accusons réception de votre lettre datée du 30 avril 2001, et reçue le 9 mai 2001, accompagnant un chèque représentant un premier versement du budget annuel 2001-2002 du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK).

Après avoir consulté chacune des parties qui composent le Comité, il a été convenu que le CCEK accepte ce premier versement d'une somme de 66 000 \$ pour la prochaine année budgétaire. Toutefois, ce geste ne doit pas être interprété comme un consentement à un budget annuel de 96 000 \$ qui, aux yeux des membres, demeure un budget inacceptable. Aussi, avant de procéder à toute autre action qui ait pour but de conclure une entente entre les deux parties, administrative ou autre, le CCEK tient à ce que les explications exigées plus tôt le 11 avril dernier, dans une lettre adressée au ministre André Boisclair, lui soient fournies dans les meilleurs délais — voir pièce jointe.

Dans ce but, le CCEK souhaite la tenue d'une réunion où les responsables de l'évaluation budgétaire du Comité pour l'année 2001-2002 rendront compte des éléments et des motifs considérés dans les travaux à la source de leur résultat, soit la somme du budget annuel retenue et annoncée par le ministre dans sa lettre du 29 mars 2001. À cette réunion, un représentant de l'Administrateur fédéral ayant participé à ces travaux devra être présent et avoir droit de parole.

Les membres du Comité souhaitent donc, avant toute autre initiative du Ministère de l'Environnement, la tenue d'une réunion pour connaître les réponses aux questions adressées dans la présente, de même que celles adressées au ministre le 11 avril dernier, et entendre tous les éclaircissements qu'ils jugeront utiles de demander, ceci afin que le Comité puisse jouer pleinement le rôle défini dans la CBJNQ. Dans ce but, nous nous attendons à ce que la représentation du Ministère de l'Environnement du Québec soit composée des employés responsables de l'évaluation du budget 2001-2002 du CCEK : le Comité tiendra compte de la confirmation de la présence de ces personnes avant de confirmer sa participation et, en conséquence, la tenue de la réunion.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame la Sous-ministre, l'expression de nos salutations les meilleures.

Muncy Novalinga
Président
CCEK

C.C. : Monsieur Sid Gershberg, Administrateur fédéral de la CBJNQ.

Monsieur Boulanger,

Nous accusons réception de votre lettre du 23 mars dernier destinée à informer le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) de l'évolution des expériences de coordination de la procédure d'évaluation environnementale de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale avec la procédure prévue à ce sujet dans le chapitre 23 de la *Convention de la Baie-James et du nord québécois*.

Le Comité note que l'Agence canadienne a intégré davantage les interventions des autorités fédérales à la procédure d'évaluation de la Convention et aux institutions particulières du Nunavik. Ces efforts semblent avoir simplifié le processus et réduit les délais pour les projets d'infrastructures maritimes prévus pour les villages d'Umiujaq et Kangiqsujuaq.

Le CCEK a entrepris l'examen des processus d'évaluation sur l'environnement et le milieu social s'appliquant au Nunavik et des cas de duplication des procédures fédérales dans cette région. Dans ce contexte, les informations relatives aux efforts de coordination des autorités fédérales sont des plus pertinentes à la réflexion du Comité. Une fois ces exercices d'évaluation environnementale terminés, nous vous invitons à informer de nouveau le Comité des suites données aux projets d'infrastructures maritimes des villages d'Umiujaq, de Kangiqsujuaq et Kuujjuaq présentés par la Société Makivik. L'ensemble de ces expériences permettraient au Comité de documenter la gestion fédérale des cas de duplication dans le territoire conventionné du Nunavik.

Enfin, nous profitons de l'occasion pour vous demander de donner suite à nos demandes d'information relatives à l'historique de la mise en application du chapitre 23 de la Convention, par l'Administrateur fédéral, et de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, par l'Agence canadienne, au Nunavik.

Veillez agréer,

ᑲᑎᐱᑦ ᓄᓇᐱᑦ ᐃᓯᐱᑦ ᑲᑎᐱᑦ ᑲᑎᐱᑦ
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Puvirnitug, May 16, 2001


Monsieur Sid Gershberg
Federal Administrator
James Bay and Northern Quebec Agreement
Agence canadienne d'évaluation environnementale
Édifice Fontaine
200, rue Sacré-Cœur — 14^e étage
Hull (Québec) K1A 0H3

Subject : Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) : financing and relations with the responsible governments

Dear Mr. Gershberg,

Find attached a copy of the letter sent to Mrs. Diane Jean, Sous-ministre, Ministère de l'Environnement du Québec.

Sincerely,



Muncy Novalinga
Chairperson



ᑲᑎᐱᑦ ᓄᓇᐱᑦ ᐃᓯᐱᑦ ᑲᑎᐱᑦ ᑲᑎᐱᑦ ᑲᑎᐱᑦ
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

May 15, 2001

Diane Jean
Deputy Minister
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
30e étage, boîte 02
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Subject: Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC): financing and relations with the responsible governments

Dear Madam:

This is to acknowledge receipt, on May 9, of your letter of April 30, 2001, remitting a cheque for the initial payment of the Kativik Environmental Advisory Committee's budget for fiscal 2001-2002.

After consulting each of the KEAC member parties, it was agreed to accept this initial payment in the amount of \$66 000. However, this is not to be interpreted as our acceptance of an annual budget of \$96 000, which the members continue to consider unacceptable. As well, before taking any other steps to conclude an agreement ~administrative or otherwise~ between the two parties, the KEAC insists that it obtain, as soon as possible, the explanations requested in its April 11 letter to Environment Minister André Boisclair (see enclosure).

To that end, the KEAC is asking that a meeting be held so that those responsible for evaluating the Committee's budget for fiscal 2001-2002 can explain the elements taken into account in their evaluation and the reasons for the amount of the annual budget communicated by the Minister in his letter of March 29, 2001. A representative of the Federal Administrator who participated in this evaluation should also be present at the meeting and have the right to speak.

Therefore, the members of the KEAC are asking that, before the Ministère de l'Environnement takes any other initiative, it organize a meeting to provide the Committee with the explanations

Edifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83, Québec (Québec), G1R 5V7

(418) 656-2131 poste 4730 • Télécopieur : (418) 656-3023



Ce papier contient 20% de fibres recyclées postconsommation.

requested in this letter as well as in its April 11 letter to the Minister, along with any other clarifications deemed useful, in order that the Committee be able to play the role entrusted to it under the JBNQA. With that in mind, we expect the Ministère de l'Environnement to be represented at this meeting by those staff members who were responsible for evaluating the KEAC's budget for 2001-2002. Confirmation of their presence shall be taken as confirmation of the KEAC's participation and, consequently, the holding of said meeting.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Muncy Novalinga', written in a cursive style.

Muncy Novalinga
Chairperson

c.c. : Sid Gershberg, Federal Administrator of JBNQA

ᑲᑎᐃᑦ ᓄᓇᓂᑦ ᐃᑦᓂᑦᓂᑦ ᓂᑎᓂᑦᓂᑦ
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Québec, le 15 mai 2001

Madame Diane Jean, Sous-ministre
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
30^e étage, boîte 02
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet : Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), son financement et ses relations avec les gouvernements responsables

Madame la Sous-ministre,

Nous accusons réception de votre lettre datée du 30 avril 2001, et reçue le 9 mai 2001, accompagnant un chèque représentant un premier versement du budget annuel 2001-2002 du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK).

Après avoir consulté chacune des parties qui composent le Comité, il a été convenu que le CCEK accepte ce premier versement d'une somme de 66 000 \$ pour la prochaine année budgétaire. Toutefois, ce geste ne doit pas être interprété comme un consentement à un budget annuel de 96 000 \$ qui, aux yeux des membres, demeure un budget inacceptable. Aussi, avant de procéder à toute autre action qui ait pour but de conclure une entente entre les deux parties, administrative ou autre, le CCEK tient à ce que les explications exigées plus tôt le 11 avril dernier, dans une lettre adressée au ministre André Boisclair, lui soient fournies dans les meilleurs délais — voir pièce jointe.

Dans ce but, le CCEK souhaite la tenue d'une réunion où les responsables de l'évaluation budgétaire du Comité pour l'année 2001-2002 rendront compte des éléments et des motifs considérés dans les travaux à la source de leur résultat, soit la somme du budget annuel retenue et annoncée par le ministre dans sa lettre du 29 mars 2001. À cette réunion, un représentant de l'Administrateur fédéral ayant participé à ces travaux devra être présent et avoir droit de parole.



Les membres du Comité souhaitent donc, avant toute autre initiative du Ministère de l'Environnement, la tenue d'une réunion pour connaître les réponses aux questions adressées dans la présente, de même que celles adressées au ministre le 11 avril dernier, et entendre tous les éclaircissements qu'ils jugeront utiles de demander, ceci afin que le Comité puisse jouer pleinement le rôle défini dans la CBJNQ. Dans ce but, nous nous attendons à ce que la représentation du Ministère de l'Environnement du Québec soit composée des employés responsables de l'évaluation du budget 2001-2002 du CCEK : le Comité tiendra compte de la confirmation de la présence de ces personnes avant de confirmer sa participation et, en conséquence, la tenue de la réunion.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Sous-ministre, l'expression de nos salutations les meilleures.



Muncy Novalinga
Président

c.c. : Monsieur Sid Gershberg, Administrateur fédéral de la CBJNQ.

ᑲᑎᑕᑦ ᓄᓇᑕᑦ ᑕᑕᑕᑦ ᑕᑕᑕᑦ ᑕᑕᑕᑦ ᑕᑕᑕᑦ
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Québec, le 11 avril 2001

Monsieur André Boisclair
Ministre et leader adjoint du gouvernement
Ministère de l'Environnement du Québec
Édifce Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Monsieur le ministre,

Permettez-moi tout d'abord, au nom des membres du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), de vous féliciter pour votre nomination à titre de ministre de l'Environnement du Québec. Nous tenons à vous assurer de notre confiance et de notre soutien en ce qui a trait à la protection de l'environnement nordique et aux défis importants qui s'y présentent.

Le 6 février 2001, nous adressions à votre prédécesseur, monsieur le ministre Paul Bégin, un document, « *Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) : 25 ans après* », contenant un mémoire et notre plan d'action pour la prochaine année financière. Ce document constitue pour les membres du CCEK une base de réflexion et de travail, de même que l'énoncé des conditions minimales sans lesquelles le mandat du CCEK ne peut être respecté.

Nous présentons également, dans ce document, une demande budgétaire afin de permettre au Comité de réaliser concrètement ce mandat pour les trois prochaines années. Vous devez savoir, qu'en dépit des termes de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et des revendications soutenues au fil des ans par le Comité, les gouvernements signataires n'ont jamais accordé un budget adéquat au CCEK lui permettant d'agir de façon autonome, avec son propre secrétariat capable de le soutenir dans ses actions, le tout conformément à la Convention.



Notre demande budgétaire, articulée autour d'une importante réflexion, se situant dans les limites de l'essentiel et du raisonnable, et appuyée unanimement par les membres du CCEK, n'a pas été entendue. En effet, la réponse que vous nous avez adressée en date du 29 mars 2001 annonce l'octroi d'un budget bien inférieur aux besoins du Comité et, de plus, conditionnel à la signature d'une entente administrative avec le ministère de l'Environnement. Cette réponse ignore donc les attentes des membres et, de plus, ne fournit aucun indice en relation avec la position défendue par le CCEK et avec ses fondements. Les membres du Comité, après en avoir pris connaissance, la juge unanimement inacceptable.

Les membres du CCEK demeurent fermement convaincus qu'ils ne peuvent, sans un secrétariat décent tel que décrit dans le document mentionné ci-haut, assumer efficacement le mandat qui leur a été confié, compte tenu de l'importance accrue des dossiers et des enjeux environnementaux au Nunavik. Ils sont convaincus de l'importance majeure de ce mandat d'autant plus que, contrairement aux autres régions du Québec, le CCEK est le seul organisme intervenant actuellement à titre de conseiller et d'aviseur auprès des gouvernements concernés et responsables de l'environnement nordique — mandat couvrant un vaste territoire, soit toutes les terres du Québec situées au nord du 55° parallèle. Il nous importe donc de vous sensibiliser à la situation du CCEK et de vous prier de bien vouloir prendre connaissance du document que vous trouverez ci-joint en plusieurs exemplaires — six (6) copies dont trois (3) en anglais, la langue en usage aux réunions du Comité lors de la présence des membres inuit, qui ne maîtrisent pas le français.

Au nom du Comité, nous souhaiterions vivement vous rencontrer, si possible en présence des membres du comité dont vous faites mention dans votre lettre, soit le « groupe de travail Québec/Canada », pour apporter, au besoin, les précisions complémentaires à notre document, et afin, après en avoir été informés, d'échanger sur les fondements rationnels de la décision dont vous nous avez fait part.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La présidente,



Hélène LeBlond

Mr. Yves Desilet
President
Ministere DE L'Environnement - Faune &
Parcs
Comite Consultatif De L'Environnement
Kativik



As technology revolutionizes business, it's also revolutionizing your job. Fortunately, you are among a select group of senior business executives invited to apply for a FREE Charter Subscription to Darwin.

Dear Mr. Yves Desilet,

If I'm right about you, a number of very bright people are telling you the same thing.

That technology is the tool of your future. Because technology is the key to streamlining operations, stimulating innovation, and getting the bottom-line edge on competitors.

But you're not a technology pro. Deploying technology isn't how you got to the top.

So what should you do? Sign away your paycheck to a Hot Young Turk who can talk tech with the geeks? Fake it in the hope you can make it? Subscribe to a few tech magazines and try to keep your eyes from glazing over? Chuck it all and go fishing?

Not quite. Mastering the world's most powerful — and most complex — business tool is easier than you ever imagined. And it's completely free.

Introducing DARWIN, the only magazine written, edited and calibrated for senior executives who suddenly also have to be strategic technology leaders.

Apply for a FREE Charter subscription today. It's quick, simple and easy. Just complete the enclosed Charter Free Subscription form, or for faster service, apply online at www.darwinmag.com/subscribe. It'll only take a minute or two — and it can pay off for the rest of your career.

Darwin, from the publishers of CIO, is unlike any magazine you know. Every

(Over please)

issue helps you understand the business value of technology. Every issue explains complex technologies in ways you can comprehend and use. Every issue brings a reservoir of new ideas for applying technology to increase productivity, profitability and competitiveness. And every issue helps you confidently lead the technology decision-making process in your area of responsibility.

By applying for a free subscription today, you can look forward to insights on —

- How the technology world works
- How technology forces are shaping your business future
- The ins-and-outs of all your technology options — not just the Internet
- Tech products and services for getting more from customer relationships
- Strategies for developing e-business capabilities
- Savvy tips and tactics for leading technology projects
- Advice on how to avoid getting snookered by technology salesmen
- How to collaborate with your CIO or in-house technology staff, and a lot more.

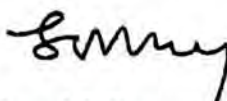
For example, in just one recent issue, readers learned why crossover dotcom execs are leaving million-dollar option packages and returning to their corporate roots. The Top 10 requirements for technology leadership. How Nike builds customer loyalty by letting consumers personalize their shoes over the Web. How Garden.com uses the Internet to organize its chain of 80 suppliers to march as one. What you need to know about ASPs. The method behind those crazy dotcom business names. The U.S. vs. European Union battle over data privacy. Plus new technologies, important people, and more.

As a senior business executive your future success hinges on how well you can deploy technology options to overcome business challenges. Which is exactly what you will learn in every colorful, upbeat, free issue of DARWIN. Apply today.

DARWIN is brought to you by CXO Media Inc., the publishers of CIO magazine. CXO Media is a subsidiary of IDG, the world's leading IT media, research and exposition company with more than 300 computer magazines and newspapers in 70 countries, 4,000 book titles, IDG net's family of more than 270 Web sites, and 168 expos worldwide.

A year's subscription to DARWIN is free to qualified senior executives. There is no cost, no risk, no obligation, no small print. Only immediate benefits. Fill out the Application Form and mail it today. Or for faster service, complete the form online at www.darwinmag.com/subscribe. Subscriptions are awarded on a first-come, first-served basis, so hurry!

For your success


Lew McCreary
Editor in Chief

P.S. DARWIN is a no-lose investment. It costs you nothing. And it pays back handsomely over time. But complimentary subscriptions are strictly limited and are awarded on a first come, first served basis only. Complete and mail the application form today or apply online at www.darwinmag.com/subscribe. Beat the deadline!

FREE SUBSCRIPTION APPLICATION

I wish to receive a free subscription to Darwin magazine.

YES NO

Application must be received by: **May 30, 2001**

IMPORTANT! You must sign in the space provided below in order for your application to be accepted!

F402217893 NN401

Name Mr. Yves Desilet

Signature _____ Date _____

Title President

Your Email _____

Is this your home address? YES NO If yes, please provide business address below:

Company Ministere DE L'Environnement - Faune & Parcs

Company Name _____

Address 150 Boulevard Rene-Levesque E Comite Consultatif De L'Environnement Kativik

Address _____

City Quebec

City _____ State _____ Zip _____

State/Zip QC GIR 4Y1

Business Telephone _____

SUBSCRIPTIONS WILL BE MAILED TO A HOME ADDRESS ONLY IF A BUSINESS ADDRESS IS ALSO PROVIDED.

IMPORTANT: You must answer all the following questions and sign and date the form for your application to be considered. Incomplete forms will not be processed or acknowledged. The publisher reserves the right to limit the number of free subscriptions in any business category.

[1] Which of the following best describes your title within your organization? (Check one only)

CORPORATE MANAGEMENT:

- 1. CEO
- 2. President, Owner, Partner
- 3. CFO
- 4. Treasurer, Contoller
- 5. COO
- 6. Exec. VP, Senior VP, Gen. Mgr., Exec. Dir., Managing Dir.
- 7. CIO/CTO

VP OF ANY OF THE FOLLOWING:

- 8. Finance/Accounting
- 9. Eng./Mfg./R&D
- 10. Marketing/Sales
- 11. Oper./Purch./Admin./HR
- 12. IS/IT/Comm./Ntwking.

DIR/MGR OF ANY OF THE FOLLOWING:

- 13. Finance/Accounting
- 14. Eng./Mfg./R&D
- 15. Marketing/Sales
- 16. Oper./Purch./Admin./HR
- 17. IS/IT/Comm./Ntwking.

PROFESSIONAL:

- 18. Consultant
- 19. Staff
- 99. Other (please specify)

[2] Which of the following best describes your organization's industry or function? (Check one only)

- 1. Manufacturer of Computers, Communication or Peripheral Equipment
- 2. Manufacturer of Other Products (non-computer related)
- 3. Finance/Banking/Accounting
- 4. Insurance
- 5. Real Estate/Legal Services
- 6. Wholesale or Retail Trade (non-computer related)
- 7. Computer Related/Retailer/Wholesaler/Distributor
- 8. Government: Federal (including Military)
- 9. Government: State or Local
- 10. Transportation: Land, Sea or Air
- 11. Education
- 12. Health Care/Pharmaceuticals/Medical Services
- 13. Communications Carriers
- 14. Telecommunication, Electric, Gas
- 15. Publishing, Broadcast, Advertising, Public Relations
- 16. VAR, VAD, Systems or Network Integrator
- 17. Computer and Data Processing Services/Consulting
- 18. Business Services (other than computer)
- 19. Research and Development
- 20. Aerospace/Defense Contractor
- 21. Mining/Construction/Petroleum/Refining/Agriculture
- 22. Internet Service Provider
- 99. Other (please specify)

[3] What is the total number of employees? (Check one only in each group)

A. IN YOUR ENTIRE ORGANIZATION

- 1. Over 20,000
- 2. 10,001 - 20,000
- 3. 5,001 - 10,000
- 4. 1,001 - 5,000
- 5. 500 - 1,000
- 6. Less than 500

B. AT THIS LOCATION

- 1. Over 20,000
- 2. 10,001 - 20,000
- 3. 5,001 - 10,000
- 4. 1,001 - 5,000
- 5. 500 - 1,000
- 6. Less than 500

[4] What are the total annual revenues of your entire organization? (Check one only)

- 1. Over \$15 Billion
- 2. \$10 Billion to \$15 Billion
- 3. \$5 Billion to \$9.9 Billion
- 4. \$1 Billion to \$4.9 Billion
- 5. \$501 to \$999 Million
- 6. \$101 to \$500 Million
- 7. \$50 to \$100 Million
- 8. Under \$50 Million

**FOR FASTER SERVICE,
APPLY ON THE WEB AT**

www.darwinmag.com/subscribe

Over, please 

[5] In what ways are you involved in the technology purchase process for your company? (Check all that apply)

- 1. Determine need
- 2. Create strategy/budget
- 3. Evaluate & select products/vendors
- 4. Authorize/approve acquisition
- 99. Not involved

[6] What is your organization's total annual budget for information services, including computers and communications hardware, software, consulting and staff. (Check one only)

- 1. Over \$250 Million
- 2. \$100 to \$249.9 Million
- 3. \$50 to \$99.9 Million
- 4. \$10 to \$49.9 Million
- 5. \$5 to \$9.9 Million
- 6. \$3 to \$4.9 Million
- 7. \$1 Million to \$2.9 Million
- 8. Under \$1 Million

[7] From time to time we would like to include your e-mail address in a mailing list that we make available to our advertising partners. Please check the box below if you **DO NOT** wish to be included on this list.

- Do not include my e-mail address on this list.

For fastest service, apply on the Web at:

www.darwinmag.com/subscribe

You must answer all the following questions and sign and date the form for your application to be considered. **Incomplete forms will not be processed or acknowledged.** The publisher reserves the right to limit the number of free subscriptions in any business category.

PF401C

Name _____

Title _____

Company _____

Address _____

City _____ State _____ Zip _____

Business Telephone _____

Is this your home address? YES NO

If yes, please provide business address below:

Company Name _____

Address _____

City _____ State _____ Zip _____

Signature _____ Date _____

Your Email _____

IMPORTANT!

You must sign in the space provided below in order for your application to be accepted!
I wish to receive a free subscription to Darwin magazine. YES NO

SUBSCRIPTIONS WILL BE MAILED TO A HOME ADDRESS ONLY IF A BUSINESS ADDRESS IS ALSO PROVIDED.

[1] Which of the following best describes your title within your organization? (Check one only)

CORPORATE MANAGEMENT:

- 1. CEO
- 2. President, Owner, Partner
- 3. CFO
- 4. Treasurer, Controller
- 5. COO
- 6. Exec. VP, Senior VP, Gen. Mgr., Exec. Dir., Managing Dir.
- 7. CIO/CTO

VP OF ANY OF THE FOLLOWING:

- 8. Finance/Accounting
- 9. Eng./Mfg./R&D
- 10. Marketing/Sales
- 11. Oper./Purch./Admin./HR
- 12. IS/IT/Comm./Ntwking.

DIR/MGR OF ANY OF THE FOLLOWING:

- 13. Finance/Accounting
- 14. Eng./Mfg./R&D
- 15. Marketing/Sales
- 16. Oper./Purch./Admin./HR
- 17. IS/IT/Comm./Ntwking.

PROFESSIONAL:

- 18. Consultant
- 19. Staff
- 99. Other (please specify)

[2] Which of the following best describes your organization's industry or function? (Check one only)

- 1. Manufacturer of Computers, Communication or Peripheral Equipment
- 2. Manufacturer of Other Products (non-computer related)

- 3. Finance/Banking/Accounting
- 4. Insurance
- 5. Real Estate/Legal Services
- 6. Wholesale or Retail Trade (non-computer related)
- 7. Computer Related/Retailer/Wholesaler/Distributor
- 8. Government: Federal (including Military)
- 9. Government: State or Local
- 10. Transportation: Land, Sea or Air
- 11. Education
- 12. Health Care/Pharmaceuticals/Medical Services
- 13. Communications Carriers
- 14. Telecommunication, Electric, Gas
- 15. Publishing, Broadcast, Advertising, Public Relations
- 16. VAR, VAD, Systems or Network Integrator
- 17. Computer and Data Processing Services/Consulting
- 18. Business Services (other than computer)
- 19. Research and Development
- 20. Aerospace/Defense Contractor
- 21. Mining/Construction/Petroleum/Refining/Agriculture
- 22. Internet Service Provider
- 99. Other (please specify)

[3] What is the total number of employees? (Check one only in each group)

A. IN YOUR ENTIRE ORGANIZATION


- 1. Over 20,000
- 2. 10,001 - 20,000
- 3. 5,001 - 10,000
- 4. 1,001 - 5,000
- 5. 500 - 1,000
- 6. Less than 500

B. AT THIS LOCATION

- 1. Over 20,000
- 2. 10,001 - 20,000
- 3. 5,001 - 10,000
- 4. 1,001 - 5,000
- 5. 500 - 1,000
- 6. Less than 500

[4] What are the total annual revenues of your entire organization? (Check one only)

- 1. Over \$15 Billion
- 2. \$10 Billion to \$15 Billion
- 3. \$5 Billion to \$9.9 Billion
- 4. \$1 Billion to \$4.9 Billion
- 5. \$501 to \$999 Million
- 6. \$101 to \$500 Million
- 7. \$50 to \$100 Million
- 8. Under \$50 Million

Over, please 

FOR FASTER SERVICE, APPLY ON THE WEB AT

www.darwinmag.com/subscribe

[5] In what ways are you involved in the technology purchase process for your company? (Check all that apply)

- 1. Determine need
- 2. Create strategy/budget
- 3. Evaluate & select products/vendors
- 4. Authorize/approve acquisition
- 99. Not involved

[6] What is your organization's total annual budget for information services, including computers and communications hardware, software, consulting and staff. (Check one only)

- 1. Over \$250 Million
- 2. \$100 to \$249.9 Million
- 3. \$50 to \$99.9 Million
- 4. \$10 to \$49.9 Million
- 5. \$5 to \$9.9 Million
- 6. \$3 to \$4.9 Million
- 7. \$1 Million to \$2.9 Million
- 8. Under \$1 Million

[7] From time to time we would like to include your e-mail address in a mailing list that we make available to our advertising partners. Please check the box below if you **DO NOT** wish to be included on this list.

- Do not include my e-mail address on this list.

For fastest service, apply on the Web at:

www.darwinmag.com/subscribe

Date: Tue, 15 May 2001 08:16:10 -0400
From: "Yves Désilets" <desiletsy@inac.gc.ca>
To: <Robert.Comtois@fss.ulaval.ca>, <m_barrett@makivik.org>
Subject: Rép. :
Mime-Version: 1.0
X-Security: MIME headers sanitized on hermes.ulaval.ca
See <http://www.wolfenet.com/~jhardin/procmail-security.html>
for details. \$Revision: 1.79 \$Date: 1999-03-29 15:45:49-08

Bonne composition, bon texte, j'achète. Un petit changement (sans conséquences) à l'objet: après le mot "relations" insérer "avec les gouvernements responsables" au lieu de "avec le Menviq"

Y.S. Désilets, senior federal advisor,
Environment & Social Protection Ctees.
HF&T Coordinating Ctee.
JBNQA / NEQA,
Hull, Qc. 819-997-8324

>>> <Robert.Comtois@fss.ulaval.ca> 14/05/01 14h36 >>>
;,
Yves =?iso-8859-1?Q?Désilets?= <desiletsy@inac.gc.ca>
From: Robert Comtois <Robert.Comtois@fss.ulaval.ca>
Subject: CCEK --- =?iso-8859-1?Q?Sous-comité?= BUDGET: lettre
=?iso-8859-1?Q?à?= D. Jean

Hélène,
Michael,
Yves,

Voici en français le texte proposé pour la lettre à Diane Jean. Une version anglaise du texte faite par moi sera transmise plus tard, aujourd'hui, à Muncy. Je souhaiterais cependant que vous fassiez des commentaires et corrections sur la VERSION FRANÇAISE UNIQUEMENT. La version finale française sera ensuite traduite dans les meilleurs délais.

Merci de votre collaboration.

Robert Comtois
CCEK

VERSION FRANÇAISE --- (PROJET)

Québec, le 14 mai 2001

Madame Diane Jean, Sous-ministre
Ministère de l'Environnement
Édifce Marie-Guyart
30e étage, boîte 02
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet : Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), son financement et ses relations avec le Ministère de l'Environnement du Québec.

Madame la Sous-ministre,

Nous accusons réception de votre lettre datée du 30 avril 2001, et reçue le 9 mai 2001, accompagnant un chèque représentant un premier versement du budget annuel 2001-2002 du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK).

Après avoir consulté chacune des parties qui composent le Comité, il a été convenu que le CCEK accepte ce premier versement d'une somme de 66 000 \$ pour la prochaine année budgétaire. Toutefois, ce geste ne doit pas être interprété comme un consentement à un budget annuel de 96 000 \$ qui, aux yeux des membres, demeure un budget inacceptable. Aussi, avant de procéder à toute autre action qui ait pour but de conclure une entente entre les deux parties, administrative ou autre, le CCEK tient à ce que les explications exigées plus tôt le 11 avril dernier, dans une lettre adressée au ministre André Boisclair, lui soient fournies dans les meilleurs délais -- voir pièce jointe.

Dans ce but, le CCEK souhaite la tenue d'une réunion où les responsables de l'évaluation budgétaire du Comité pour l'année 2001-2002 rendront compte des éléments et des motifs considérés dans les travaux à la source de leur résultat, soit la somme du budget annuel retenue et annoncée par le ministre dans sa lettre du 29 mars 2001. À cette réunion, un représentant de l'Administrateur fédéral ayant participé à ces travaux devra être présent et avoir droit de parole.

Les membres du Comité souhaitent donc, avant toute autre initiative du Ministère de l'Environnement, la tenue d'une réunion pour connaître les réponses aux questions adressées dans la présente, de même que celles adressées au ministre le 11 avril dernier, et entendre tous les éclaircissements qu'ils jugeront utiles de demander, ceci afin que le Comité puisse jouer pleinement le rôle défini dans la CBJNQ. Dans ce but, la composition de la représentation du Ministère de l'Environnement du Québec doit accorder la priorité aux employés qui sont responsables de l'évaluation du budget 2001-2002 du CCEK : le Comité tiendra compte de la confirmation de la présence de ces personnes avant de confirmer sa participation et, en conséquence, la tenue de la réunion.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame la Sous-ministre, l'expression de nos salutations les meilleures.

Muncy Novalinga
Président
CCEK

C.C. : Monsieur Sid Gershberg, Administrateur fédéral de la CBJNQ.

Canadian Information System for the Environment
Système canadien d'information pour l'environnement

(Ottawa) Ontario
K1A 0H3

Le 14 mai, 2001

M. Robert Comtois
Comité consultatif de l'environnement Kativik
150, boulevard René-Lévesque Est, 8e étage
Québec, QC
G1R 4Y1

Monsieur,

Au nom des membres du Groupe de travail sur le Système canadien d'information pour l'environnement, j'aimerais vous inviter à un atelier, qui aura lieu le 20 juin 2001 à l'hôtel Delta Centre-Ville, 777 rue Université à Montréal. Il s'agit d'un des nombreux ateliers organisés partout au pays sur l'élaboration d'un système canadien d'information pour l'environnement (SCIE). L'objectif de cet atelier est d'obtenir vos commentaires concernant les besoins liés au SCIE, les options envisageables pour sa structure et sa régie ainsi que les éléments qui devraient être prioritaires dans la mise en œuvre de ce système.

Notre groupe de travail a été créé en octobre 2000 pour fournir au ministre fédéral de l'Environnement des conseils et des recommandations stratégiques concernant l'élaboration d'un système canadien d'information pour l'environnement. Notre objectif est de nous assurer que les décideurs, les citoyens, les collectivités et le secteur privé peuvent accéder facilement et rapidement à l'information digne de foi nécessaire pour prendre des décisions éclairées sur l'environnement. Nous présenterons nos recommandations finales au ministre en octobre 2001.

Vous trouverez ci-joint notre rapport préliminaire, intitulé *La prise de décisions éclairées en matière d'environnement : Premiers pas vers un système canadien d'information pour l'environnement*. Ce rapport expose l'évolution de nos travaux jusqu'à maintenant sur un certain nombre de points importants qui seront au cœur de la conception et de la mise en œuvre du SCIE. Toutefois, il reste encore de nombreuses questions à débattre et bien des décisions à prendre. Nous diffusons actuellement le rapport préliminaire afin d'encourager les discussions avec les utilisateurs et les fournisseurs d'information sur l'environnement et bénéficier ainsi de leurs conseils.

.../2

CCEK
REC
18-05-01
R. Comtois



Nous estimons que votre contribution est essentielle pour nous aider à formuler nos recommandations finales au ministre, et, par conséquent, nous espérons que vous pourrez assister à cet atelier. Si vous ne pouvez pas le faire, veuillez transmettre cette invitation à votre remplaçant. Prière de contacter Lucille O'Grady (819-997-5844 ou cisesecc@ec.gc.ca) pour lui faire part de votre disponibilité. Nous vous serions reconnaissants de le faire d'ici le 25 mai 2001.

Si vous ou votre remplaçant ne pouvez pas assister à cette séance de consultation, vous pouvez transmettre vos commentaires par voie électronique en utilisant la feuille de réponse disponible sur notre site Web, à l'adresse <http://www.ec.gc.ca/cise>, ou en les envoyant directement à :

*Secrétariat SCIE
Environnement Canada
Place Vincent-Massey, 21^e étage
351, boul. St-Joseph
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél : (819) 997-5844
Fax : (819) 953-7794
Courriel : cisesecc@ec.gc.ca*

La réunion aura lieu dans le salon St-Laurent de l'hôtel Delta Centre-Ville, de 8 h 30 à 16 h 30. Un petit déjeuner léger sera servi à 8 h dans la salle de réunion. Le numéro de téléphone de l'hôtel est le (514) 879-1370.

Pour vous aider à vous préparer en vue de l'atelier, vous trouverez ci-joint certaines questions qui stimuleront vos réflexions et un résumé de notre rapport préliminaire.

Nous vous remercions à l'avance de prendre le temps de nous appuyer dans cette tâche très importante.

Veillez agréer mes salutations distinguées,



David Johnston
Président, Groupe de travail sur le Système canadien
d'information pour l'environnement

Canadian Information System for the Environment
Système canadien d'information pour l'environnement

Ottawa, Ontario
K1A 0H3



May 14, 2001

M. Robert Comtois
Comité consultatif de l'environnement Kativik
150, boulevard René-Lévesque Est, 8e étage
Québec, QC
G1R 4Y1

Dear Colleague:

On behalf of the members of the Task Force on the Canadian Information System for the Environment, I would like to invite you to participate in a workshop to be held on June 20, 2001 at the Delta Centre-Ville Hotel, 777 University St. in Montreal. This workshop is one of several being held across Canada on the development of a Canadian Information System for the Environment (CISE). The purposes of the workshop are to seek your input on the needs for a CISE, the options for the structure and governance of CISE, and the areas which should be given priority in its implementation.

Our Task Force was formed in October 2000 to provide strategic advice and recommendations to the federal Minister of the Environment regarding the development of a Canadian Information System for the Environment. Its goals are to ensure easy and timely access by decision-makers, citizens, communities and the private sector to the reliable information they need to make informed decisions relating to the environment. Our final recommendations will be presented to the Minister in October 2001.

Enclosed please find a copy of our interim report, *Informing Environmental Decisions: First Steps Towards a Canadian Information System for the Environment*. This report summarizes our progress to date on a number of important issues central to the design and implementation of this information system. However, we still have many issues to resolve and many decisions to make. We have released an interim report at this time to stimulate discussions with users and providers of environmental information so that we can benefit from their advice.

.../2

We view your input as critical to helping us formulate our final recommendations to the Minister, and therefore we hope you will be able to attend this workshop. If you are unable to attend, please forward this invitation to your alternate. Could you please convey your availability to attend the workshop to Lucille O'Grady at 819-997-5844 or by e-mail at cisesecc@ec.gc.ca. We would appreciate receiving your response no later than May 25, 2001.

If you or your alternate are unable to attend this consultation session, your input can also be conveyed electronically through a feedback form on our website at <http://www.ec.gc.ca/cise> or sent directly to:

*CISE Secretariat
Environment Canada
Place Vincent Massey, 21st Floor
351 St. Joseph Blvd.
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel: (819) 997-5844
Fax: (819) 953-7794
E-mail: cisesecc@ec.gc.ca*

The meeting will be held in Salon St. Laurent at the Delta Centre-Ville Hotel. A light breakfast will be served at 8:00 a.m. in the meeting room. The meeting will start at 8:30 a.m. and end by 4:30 p.m. The phone number for the hotel is (514) 879-1370.

In order to help you prepare for the workshop, also enclosed are some questions to stimulate your thinking and an executive summary of our interim report.

Thank-you in advance for taking the time to help us with this very important task.

Yours sincerely,



David Johnston
Chair, Task Force on a Canadian Information System for the
Environment

Attach.

Consultations sur Le rapport préliminaire du Groupe de travail sur un Système canadien d'information pour l'environnement

Quelques questions à considérer

Comprendre les besoins et les avantages du SCIE

1. Après avoir lu le rapport préliminaire du Groupe de travail, dans quelle mesure les besoins et les avantages liés à un SCIE qui y sont énoncés répondent-ils à vos besoins en matière d'informations environnementales?
 - Y a-t-il d'autres avantages potentiels liés à un SCIE?
 - Quels pourraient être les défis potentiels qu'entraînerait la création d'un SCIE?
 - Y a-t-il des lacunes concernant les données et l'information?
 - S'il fallait choisir une raison pour justifier l'existence d'un SCIE, quelle serait-elle? Quels sont les éléments qu'un tel système ne devrait pas contenir?

Caractéristiques d'un SCIE

2. Est-ce que les principes proposés dans le rapport préliminaire sont complets? Comment pourrions-nous les améliorer?
 - Quelle devrait être la portée de l'information environnementale fournie par un SCIE?
 - Quel type d'information ce système devrait-il renfermer?
 - Que pensez-vous du système proposé décrit dans le rapport préliminaire?
 - Est-ce qu'un système réparti convient à l'information environnementale?
 - Y a-t-il un autre cadre qui pourrait mieux servir/organiser/cibler les besoins d'un SCIE?
3. Quels types d'ententes ou d'options devraient régir un SCIE pan-national?
 - Quelles options organisationnelles conviennent le mieux au type de SCIE proposé?
 - Comment le SCIE devrait-il être régi?
 - Qui devrait en faire partie et quels seraient les rôles respectifs?

La mise en œuvre du SCIE : Par où commencer?

4. Où devons-nous concentrer nos efforts en premier?
 - Quels sont les avantages et les défis associés à l'établissement d'un système qui permet aux décideurs d'accéder à de l'information?
 - Quels sont les avantages et les défis associés à l'établissement d'un système qui permet au public d'accéder à de l'information?
 - Quels domaines devraient être ciblés en premier par un SCIE?
 - L'air?
 - L'eau?
 - La biodiversité?
 - La santé humaine et de l'environnement?
 - Les ressources naturelles?
 - Autres?
5. Quel conseils donneriez-vous pour encourager la collaboration dans le cadre de l'établissement d'un SCIE?

Consultations on the Interim Report of the Task Force on a Canadian Information System for the Environment

Some Questions to Consider

Understanding the Needs and Benefits of a CISE

1. Based on your reading of the Task Force's Interim Report, how do the identified needs and benefits of a CISE respond to your needs for environmental information?
 - Are there additional potential benefits of a CISE?
 - What might be some potential challenges to the establishment of a CISE?
 - Are there data and information gaps?
 - If one had to choose one reason for the existence of a CISE what would it be? What should it not be?

Characteristics of a CISE

2. Are the proposed principles in the Interim Report complete? How can they be expanded and/or improved?
 - What should be the scope of environmental information provided by a CISE?
 - What types of information should this system hold?
 - What are your reactions to the proposed system as described in the Interim Report?
 - Is a distributed system right for environmental information?
 - Is there a framework that could better serve/organize/drive the needs of a CISE?
3. What kind of arrangements or options should govern a nation-wide CISE?
 - What institutional options are best suited for the type of CISE proposed?
 - How should CISE be governed?
 - Who should be involved and what are their respective roles?

Implementing CISE: Where Do We Start?

4. Where do we focus our efforts initially?
 - What are the advantages and challenges of setting up a system that provides decision-makers with access to information?
 - What are the advantages and challenges of setting up a system that provides information for the public?
 - What issues/sectors should be the initial focus of a CISE?
 - Air?
 - Water?
 - Biodiversity?
 - Human and environmental health?
 - Natural resources?
 - Others?
5. What advice would you give to encourage collaboration in building CISE?

15 MAI 2001

CCEK

Appel conférence tenu le 14 mai 2001 de 9h00 à 10h30.

Sous-comité du budget et le président

(PROJET)



PRESENTS :

Muncy Novalinga, ARK, président
Michael Barrett, ARK, vice-président
Yves Désilets, Canada,
Hélène LeBlond, Québec.

AUTRE PARTICIPANT :

Robert Comtois, Sec. ex. par intérim

1. ACCUEIL ET ORDRE DU JOUR

Le Secrétaire accueille chacun des membres. À 9 :15, la discussion est lancée. L'ordre du jour suggéré est adopté sans autre formalité.

1. Accueil et ordre du jour;
2. Lettre de la sous-ministre Diane Jean;
3. Le chèque de 66 000 \$;
4. L'administration du secrétariat;
5. Varia.

2. LETTRE DE LA SOUS-MINISTRE DIANE JEAN

Muncy Novalinga indique que le sous-comité budget doit se prononcer : doit-on accepter le budget, oui ou non.

Yves Désilets propose d'accepter le chèque. Il faut le faire en demandant une rencontre avec le ministre et l'Administrateur fédéral.

Hélène LeBlond souligne que la somme est inchangée et insuffisante. Il faudrait donc prendre les devants et proposer une entente qui nous satisfasse.

Michael Barrett est d'accord pour dire que le montant est inchangé. Toutefois, il n'est pas d'accord pour ouvrir des discussions au sujet d'une entente administrative. Il trouve que la situation convient très bien au Comité.

Yves Désilets est d'accord avec ce point de vue. On a qu'à produire un bilan des dépenses. Cependant, il faut faire un plan d'action en tenant compte de la somme allouée puisque nous n'avons pas assez d'argent. Il faut donc être sûr de s'entendre sur les responsabilités de chacune des parties avant d'aller plus loin.

Hélène LeBlond demande à l'ARK quel rôle elle entend jouer dans ce contexte?

Michael Barrett réplique que l'ARK jouera le rôle que la Convention lui permet. Dans le contexte actuel, il sera possible de compter sur les appuis de Makivik. Il fait remarquer que si la CQEK a augmenté son budget sensiblement (150K\$), le fait que le CCEBJ ait obtenu 2 1/2 fois plus que le CCEK permet d'exiger une explication. C'est une excellente raison de relancer la balle vers le MENV. Il propose donc de demander aux ministre, sous-ministre et fonctionnaires du MENV de soumettre les faits à l'origine de leur décision. Il faudrait que tout le monde soient présents à une réunion que nous demandons — en particulier le personnel responsable du dossier. Une copie conforme de cette demande sera adressée à S. Gershberg. Également, un représentant du fédéral devra être présent à cette réunion.

Yves Désilets est d'accord avec cette approche.

Hélène LeBlond se demande si l'appui de Makivik est réellement possible. En tout cas elle est souhaitable : ce sont eux qui ont négocié et signé la Convention au nom des Inuit et leur insatisfaction aurait un grand poids dans la démarche.

Yves Désilets rappelle que l'ARK et Makivik n'ont aucune responsabilité en termes de budget.

Michael Barrett suggère de se limiter à l'ARK dans cette démarche : ils connaissent le dossier.

Tous sont d'accord avec la démarche proposée par Michael Barrett.

3. LE CHÈQUE DE 66 000 \$

Tous conviennent qu'il faut toucher le chèque. Il est proposé au secrétaire d'envoyer des chèques à M. Novalinga pour signature. De son côté, M. Barrett enverra le formulaire de signature de la Banque à M. Novalinga. La formule de la double signature sera conservée jusqu'à la prochaine

réunion. Les chèques doublement signés seront transmis au fur et à mesure à M. Novalinga par fax.

4. L'ADMINISTRATION DU SECRÉTARIAT

Michael Barrett propose qu'un étudiant de Kuujjuaq prenne en charge l'administration.

Yves Désilets réplique qu'il est trop tôt pour procéder ainsi : le Comité n'a pris aucune décision sur l'avenir du secrétariat du CCEK. Il faut attendre à la prochaine réunion pour en discuter.

Tous sont finalement d'accord avec cette suggestion.

Fin de l'appel conférence à 10 :30.

Robert Comtois

Secrétaire exécutif par intérim

CCEK

15 mai 2001

NOTE

À / TO: MME SUZANNE LESSARD
DIRECTRICE
BANQUE CIBC — FAX: (819) 964-2494
KUJ)JUAQ (QUÉBEC). → 2 pages
(incluant celle-ci).

DE / FROM: ROBERT COMTOIS
SECRETARRE EXECUTIF

Madame,
Vous trouverez ci-jointe copie de la résolution désignant M. Muncy Nwalinga en remplacement de Mme Héliane LeBlond en tant que co-signataire des chèques au compte # 26-04612 — l'autre co-signataire étant R. Comtois. Un spécimen de la signature de M. Nwalinga vous parviendra par fax sous peu. Merci. R. Comtois



RESOLUTION CC-05-01 CONCERNANT LES DOCUMENTS ET ENTENTES RELATIFS
AUX ENGAGEMENTS FINANCIERS DU COMITÉ CONSULTATIF DE
L'ENVIRONNEMENT KATIVIK (CCEK)

ATTENDU QUE depuis le 10 avril 2001, selon l'article 23.5.5 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, l'Administration régionale Kativik a désigné un nouveau président, Monsieur Muncy Novalinga, pour la période couvrant l'année d'activité en cours, soit jusqu'au 31 mars 2002;

ATTENDU QUE le président et le secrétaire exécutif, selon la règle 21 des Règles de régie interne du Comité consultatif de l'environnement Kativik, sont les co-signataires de tout document et entente relatifs à des engagements financiers du Comité;

IL EST RÉSOLU QUE le nouveau président, Monsieur Muncy Novalinga, est le signataire désigné à la banque CIBC de Kuujjuaq en remplacement du président sortant, Madame Hélène LeBlond.

Proposé par : Yves Désilets
Secondé par : Michael Barrett
Adopté à l'unanimité.



Robert Comtois
Secrétaire exécutif par intérim

Québec le 14 mai 2001



X-Sender: fdpha@hermes.ulaval.ca
Date: Mon, 14 May 2001 22:23:38 -0400
To: Robert Comtois <Robert.Comtois@fss.ulaval.ca>
From: Paule Halley <Paule.Halley@fd.ulaval.ca>
Subject: Re: Boulanger: prochaine fournée.
Mime-Version: 1.0
X-Security: MIME headers sanitized on hermes.ulaval.ca
See <http://www.wolfenet.com/~jhardin/procmail-security.html>
for details. \$Revision: 1.79 \$Date: 1999-03-29 15:45:49-08

bonsoir Robert,
voici mon projet de lettre. j'aimerais que tu l'améliores au besoin et que tu le lises attentivement, car je n'ai pas vérifié l'orthographe des villages, le dictionnaire, la grammaire, etc. ni le dossier, car je ne suis pas chez-moi. tu peux relire les conclusions des lettres précédentes afin de rester cohérent et référer aux dates de ces dernières dans cette nouvelle demande d'information. je te remercie à l'avance pour ton aimable participation. et bonne chance avec ton colloque et tes travaux. Paule

At 04:54 01-05-14 -0400, you wrote:

>Paule,
>
>C'est noté. Je serai au bureau toute la semaine mais avec le Congrès et des
>travaux en cours à ma maison, mon horaire sera euh... éclaté. Mais dès que
>j'ai ton texte, je l'expédie.
>
>Ce sera la première lettre de Muncy comme président. Avec la chasse aux
>oies, ce sera pas facile pour le mettre au courant -- déjà 3 jours que je
>cherche à l'atteindre au village et, évidemment, il n'y est pas.
>
>Bonne semaine à Québec.
>
>Robert
>CCEK
>
>*****
>>cher Robert,
>>
>>excuse moi de ne pas avoir donné signe de vie plus tôt. j'ai eu plusieurs
>>activités depuis le 30 avril (Ottawa, Mtl). je croyais être en mesure de
>>t'envoyer un projet de lettre pour Boulanger ce soir, mais là je suis trop
>>fatiguée et ça ne sort pas. je suis à Québec jusqu'à jeudi matin. je vais
>>essayer de t'envoyer cela aussitôt que je le pourrai. peut-être demain
>>soir. à bientôt. Paule
>
>
>
>
>Robert Comtois
>Groupe d'études inuit et circumpolaires (GÉTIC)
>Université Laval - Pavillon Charles-De Koninck
>Ste-Foy, Québec, Canada, G1K 7P4
>Tel: (418) 656-2131, poste 4730
>Fax: (418) 656-3023
>Email: Robert.Comtois@fss.ulaval.ca

NOTE

À / TO: DANIELLE BAILLARGEON
TÊCHES ET Océans CANADA

FAX : 648-4667 → 2 pages

DE / FROM: ROBERT COMTOIS
SEC. EXÉCUTIF

Tel que convenu. De plus, notez bien:

- ① Président du CCEK: MUNKY NOVALINGA
- ② Prochaine réunion: KOUJJUAQ, du 12 au 14 juin inclusivement.
- ③ La langue d'usage aux réunions est l'anglais.
- ④ Je vous encourage à faire parvenir copie conforme de la nomination aux personnes au bas de la lettre du 13 mai 1999. Merci de votre collaboration.



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Direction générale régionale
Région Laurentienne

Regional Director General Office
Laurentian Region

Post-it[®]

FAX TRANSMITTAL MEMO

FEUILLETS POUR FAC-SIMILÉ 7671

NO. OF PAGES

NBRE DE PAGES

TO:	FROM:
A: ROBERT FIBICH	DE: LOUISE ROY
CO.:	CO.:
CIE.:	CIE.:
DEPT.:	PHONE #:
SERVICE:	N° DE TEL.:
FAX #:	FAX #:
N° DE TELECOPIER:	N° DE TELECOPIER:

deposé par R.F. à la Sic

Le 13 mai 1999

Votre réf./Your ref.

Notre réf./Our ref.

L114 6600-1

Monsieur Yves Désilets, président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
320, rue St-Joseph est
C.P. 51127- Comptoir Gabrielle-Roy
Québec QC G1K 8Z7

Objet: Représentant du ministère des Pêches et des Océans du Canada au sein du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK)

Monsieur,

Pour faire suite à l'accusé réception que vous faisiez parvenir M. Marc Millette le 15 avril dernier, en réponse à votre lettre du 1^{er} avril, je désire vous informer que c'est M. Robert Fibich qui représentera le ministère des Pêches et des Océans sur le CCEK.

Les coordonnées de M. Fibich sont les suivantes :

Monsieur Robert Fibich
Coordonnateur, pêches autochtones, Nord québécois
Secteur Côte-Nord et Nord québécois
Ministère des Pêches et des Océans du Canada
701, boulevard Laure, suite 203
Sept-Iles QC G4R 1X8

Tél. : (418) 962-6314

Fax : (418) 962-1044

Adresse électronique : fibichr@dfo-mpo.gc.ca

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michelle Chartrand
Directeur général régional

c.c. : M. Sid Gershberg, administrateur fédéral de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
~~_____~~ directeur régional, Gestion des pêches, MPO
M. Jean Piuze, directeur régional p.i. Océans, MPO
M. Robert Fibich, coordonnateur, pêches autochtones, Nord québécois, MPO

ᐅᑎᐱᑦ ᓄᓇᑎᑦ ᐱᑦᑕᑦᑎᑦᑕ ᐅᑎᑕᑦᑎᑦ
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

DATE: MAY 11, 2001

NBRE DE PAGES (Incluant celle-ci) : 1 8 x 11
 8 x 14

AUX MEMBRES DU CCEK :

<input type="checkbox"/>	Hélène LEBLOND	TÉLÉCOPIEUR : (418) 842-0425 (9)
<input type="checkbox"/>	Paule HALLEY	TÉLÉCOPIEUR : (418) 648-9483 (9)
<input type="checkbox"/>	Claude ABEL	TÉLÉCOPIEUR : (418) 649-6674 (9)
<input checked="" type="checkbox"/>	Yves DÉSILETS	TÉLÉCOPIEUR : (819) 994-5495 (1)
<input type="checkbox"/>	Robert FIBICH	TÉLÉCOPIEUR : (418) 648-4667 (9)
<input type="checkbox"/>	Muncy NOVALINGA	TÉLÉCOPIEUR : (819) 988-2751 (1)
<input type="checkbox"/>	Michael BARRETT	TÉLÉCOPIEUR : (819) 964-0694 (1)
<input type="checkbox"/>	David OKPIK	TÉLÉCOPIEUR : (819) 492-9935 (1)

DE : ROBERT COMTOIS TÉL : (418) 656-2131, poste 4730

COMMENTAIRES

APPEL CONF. LUNDI 14 MAI ; 9:00

Tel que convenu: les nos. de téléphone

HÉLÈNE LEBLOND (418) 831-5847

ROBERT COMTOIS (418) 656-2131 p. 4730

MICHAEL BARRETT (819) 964-2961

MUNCY NOVALINGA (819) 988-2274

levalenv\idsdi02bases\ccek.fax.doc

2001-01-24

Secrétariat
Comité consultatif de l'environnement Kativik
675, boul. René-Lévesque Est
6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

TÉL : (418) 656-2131, poste 4730
FAX : (418) 656-3023



Québec, le 30 avril 2001

Monsieur Muncy Novalinga
Président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7



Monsieur le Président,

À la suite de l'annonce du ministre André Boisclair, en date du 29 mars 2001, vous octroyant un budget annuel de 96 000 \$ pour le financement du secrétariat du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), vous trouverez ci-joint un chèque au montant de 66 000 \$ représentant une première tranche du budget accordé.

D'autre part, nous vous transmettrons, dès que possible, une proposition pour une nouvelle entente administrative entre le Ministère et le CCEK portant sur le financement du secrétariat de votre comité.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La sous-ministre,



Diane Jean



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement

Bureau de la sous-ministre

Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur Muncy Novalinga

Président

Comité consultatif de l'environnement Kativik

Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83

675, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

MEF DRNQ

	DATE	HEURE	A/DE	MODE	MIN/SEC	PGS	#INSTR	ETAT
24	09/05	14:00	96563023	EC--E	00'47"	002	226	CRC



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
 Direction des évaluations environnementales
 Service des projets industriels et en milieu nordique
 675, René-Lévesque Est, 6^e étage, B.P. 83
 Québec (Québec) G1R 5V7

BORDEREAU DE TRANSMISSION

A : Robert Cormier

DE : Louis Bouchier DATE : 2001-05-09

NO DE TÉLÉCOPIEUR : 656-3023 PAGE (S) À SUIVRE 1

SUJET : Financement du PCEK

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autres) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

Si vous ne recevez pas le nombre exact de pages, veuillez nous aviser.

Téléphone : (418) 521-3933 poste 7253

Télécopieur : (418) 646-0266

To: CCEK-KEAC
From: Robert Comtois <Robert.Comtois@fss.ulaval.ca>
Subject: KEAC -- Letter from Diane Jean, Sous-ministre (MENV)
Cc:
Bcc:
X-Attachments:

To all KEAC members:

Budget --- Today, May 9, 2001, the KEAC received a letter from Diane Jean, Sous-ministre (MENV). The letter is dated April 30, 2001. It is a transmission letter attached with a cheque of 66 000\$, also announcing that the second part of the budget (30 000\$) will be sent later this year. Finally, it is specified that a proposal will be submitt soon to the KEAC in order to renew the administrative agreement between the KEAC and the MENV. Find hereafter the english version (our translation) and the french version of the letter. The Chairperson and the members of the Budget Sub-Committee (Hélène, Michael and Yves) have been informed by phone call. The Chairperson said that members can contact him by e-mail or at his home (819-988-2274 : before 15:00) or his work (819-988-2534 : after 15:00).

Yours truly,

R. Comtois
KEAC

ENGLISH (our translation)

Monsieur Muncy Novalinga
Président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Édifíce Marie-Guyart, 6e étage, boîte 83
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Monsieur le Président,

On one hand, following Minsiter Boisclair's announcement dated of March 29, 2001 that an amount of 96 000 \$ was attributed as funding for the secretariat of the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC), find here attached a cheque to the amount of 66 000 \$ representing the first part of the attributed budget.

On the other hand, we will transmitt you, as soon as possible, a proposal for a new administrative agreement between the Environment Department (MENV) and the KEAC regarding the financing of your committee's secretariat.

Best regards,
la Sous-ministre

Diane Jean

.....

FRANCAIS

Monsieur Muncy Novalinga
Président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Édifíce Marie-Guyart, 6e étage, boîte 83

675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Monsieur le Président,

A la suite de l'annonce du ministre André Boisclair, en date du 29 mars 2001, vous octroyant un budget annuel de 96 000 \$ pour le financement du secrétariat du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), vous trouverez ci-joint un chèque au montant de 66 000 \$ représentant une première tranche du budget accordé.

D'autre part, nous vous transmettrons, dès que possible, une proposition pour une nouvelle entente administrative entre le Ministère et le CCEK portant sur le financement du secrétariat de votre comité.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La sous-ministre,

Diane Jean

.....

OK.
"Formulaire
Envoyé" —
Saxali, KRC
4/5/2001 RC.

Québec, le 26 avril 2001

Monsieur Michael O'Neil *Robert C.*
Secrétaire exécutif
C.C.E.K. Commission de la ~~qualité~~ de l'environnement Kativik
Secrétariat des comités nordiques
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage,
boîte postale 83
Québec (Québec) G1R 5V7



Monsieur le Secrétaire exécutif,

En vertu de la Loi sur le ministère des Finances, le Contrôleur des finances a la responsabilité d'élaborer les états financiers du gouvernement. C'est pourquoi, suite à l'élargissement du périmètre comptable du gouvernement, nous sollicitons votre collaboration afin d'obtenir des informations financières sur votre organisation.

Au cours des prochaines semaines, un communiqué sera émis relativement à cette collecte d'information. Les délais à respecter y seront précisés. Ceux-ci ont un impact sur le processus d'élaboration des états financiers du gouvernement. Nous désirons donc attirer votre attention sur l'importance qui devra être accordée, par les personnes concernées, au respect des délais impartis (**notamment, la transmission des états financiers au plus tard le 15 juin 2001**).

Le communiqué sera transmis à la personne-ressource que vous avez identifiée. À cet effet, nous vous fournissons, en annexe, les coordonnées de cette dernière. Veuillez nous retourner cette annexe signée en y apportant les correctifs appropriés, s'il y a lieu.

Quant aux entités dont la personne-ressource n'a pas déjà été identifiée, nous vous demandons de compléter l'annexe ci-jointe. Le communiqué concernant les demandes d'information sera adressé à la personne que vous aurez désignée.

Dans tous les cas, veuillez nous retourner l'annexe signée, par télécopieur, au plus tard le 4 mai prochain.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire exécutif, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nathalie Tremblay, CA
Le Contrôleur des finances

ᑲᑎᓴᑲᑦ ᓄᓇᓴᑦ ᐃᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦ ᑲᑎᓴᑲᑦᓴᑦ
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

DATE: MAI 3, 2001

NBRE DE PAGES (Incluant celle-ci) : 3 8_x 11
 8_x 14

AUX MEMBRES DU CCEK :

- | | |
|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> H     LEBLOND | T           : (418) 842-0425 (9) |
| <input type="checkbox"/> Paule HALLEY | T           : (418) 648-9483 (9) |
| <input type="checkbox"/> Claude ABEL | T           : (418) 649-6674 (9) |
| <input type="checkbox"/> Yves D      S | T           : (819) 994-5495 (1) |
| <input type="checkbox"/> Robert FIBICH | T           : (418) 648-4667 (9) |
| <input type="checkbox"/> Muncy NOVALINGA | T           : (819) 988-2751 (1) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Michael BARRETT | T           : (819) 964-0694 (1) |
| <input type="checkbox"/> David OKPIK | T           : (819) 492-9935 (1) |

DE : ROBERT COMTOIS T     : (418) 656-2131, poste 4730

COMMENTAIRES

Hi Michael,
As agreed: put your signature
at the end of the form here
attached and send it TODAY
to the fax number indicated at
the end of the form. Thank you.

RC.

\\evalenv\idusdi02bases\ccek.fax.doc

2001-01-24

Secr  tariat
Comit   consultatif de l'environnement Kativik
675, boul. Ren  -L  vesque Est
6     tage, bo  te 83
Qu  bec (Qu  bec) G1R 5V7

T     : (418) 656-2131, poste 4730
FAX : (418) 656-3023



COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

COORDONNÉES DE LA PERSONNE-RESSOURCE

NOM : ROBERT COMTOIS
FONCTION : SECRÉTAIRE EXÉCUTIF PAR INTÉRIM
ADRESSE : ÉDIFICE MARIE-GUYART
675, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST, 6^e ETAGE, BOÎTE 83
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5V7
TÉLÉPHONE : (418) 656-2131 p. 4730
TÉLÉCOPIEUR : (418) 656-3023
ADRESSE INTERNET : ROBERT.COMTOIS@FSS.ULVAL.CA

CORRECTIONS

NOM : _____
FONCTION : _____
ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____
TÉLÉCOPIEUR : _____
ADRESSE INTERNET : _____

Signature du dirigeant : _____

Veuillez nous retourner ce document **au plus tard le 4 mai 2001** par télécopieur à :

Madame Jocelyne Guilmette
Contrôleur des finances
Direction de la normalisation et de la recherche en comptabilité
Télécopieur : (418) 646-6496

To: CCEK-KEAC
From: Robert Comtois <Robert.Comtois@fss.ulaval.ca>
Subject: KEAC -- Newsletter: Nomination, Budget, etc.
Cc:
Bcc:
X-Attachments:

To all KEAC members:

Nomination --- According to a letter sent on April 26 to the Federal and Provincial Administrators, and received May 3 at the KEAC, KRG confirmed the nomination by resolution of the Executive Committee of the KRG: Muncy Novalinga as Chairperson and Michael Barrett as Vice Chairperson for the 2001-2002 year. Congratulations!!! The executive secretary is currently in contact with Michael to make the arrangements with the CIBC about signatures (cheque). Also, as requested by the Vice-Chairperson, a copy of the KRG's letter has been sent to Daniel Berrouard (MENV) and François Boulanger (CEAA).

Budget --- On March 28, 2001, the Committee received his supplementary budget (18 000,00\$) for year 2000-2001. After having taken into account all expenses related to KEAC and COFEX-North activities committed before March 31, the balance was 4 876,47\$ on March 31, 2001. With April expenses and the cost related to the KEAC Annual Report production (including translation), we can say that the KEAC will be out of money before the end of May. Since April 1, the Executive Secretary took charge of the administration -- as agreed in the Brief.

Answer to F. Boulanger (CEAA) --- Paule should give news about a new letter to be sent to F. Boulanger: earlier this month, she raised the fact that F. Boulanger did not answer to the question in despite of the fact that he provided new information about the maritime infrastructures and its legal context. More to come.

KEAC adress --- As you saw in recent fax or official paper, the KEAC kept the same mail adress (at the MENV) in despite of the fact that the KEAC took charge of its administration. We, as Executive Secretary, suggested that to H el ene. We did in taking into account that our secretariat should be the object of decision about its location soon (unidentified until now), its staff (a new executive secretary) and to limit to one message (letter) the news about this change -- and to avoid loss of contact.

2000-2001 Annual Report --- We are writing the report based on a plan provided to the Executive Secretary by H el ene. More to come next week.

Letter to Minister Boisclair --- As suggested by H el ene LeBlond, we called the Minister's Cabinet in order to get news about the request of the KEAC concerning the 2001-2002 budget. We did it twice this week, but no return call from the Cabinet. Given this situation, Yves D esilets suggested to send a letter to Minister Boisclair again, to recall our request, with a copy to Prime Minister Landry. Michael Barrett suggest to let them more time to answer.

Quebec representative --- Daniel Berrouard from MENV confirmed that a candidate has been submitted to the Conseil Ex ecutif of the Qu ebec Government in order to confirm his nomination. The name of the candidate remains unknown.

KRG representative --- Thank you very much to David: I got the airplane ticket (Quaqtaq-Montreal, March 28 meeting) yesterday from Michael O'Neill (KEQC). As a result: a big save in KEAC saving account at the CIBC!

Yours truly,

R. Comtois

ᑲᑎᑳᑲᑲ ᓄᓇᐱᑦ ᐃᑦᐱᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
 COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
 KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

DATE: MAY 4, 2001

NBRE DE PAGES (Incluant celle-ci) : _____ 8_x 11
 _____ 8_x 14

AUX MEMBRES DU CCEK :

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Hélène LEBLOND | TÉLÉCOPIEUR : (418) 842-0425 (9) |
| <input type="checkbox"/> | Paulk HALLEY | TÉLÉCOPIEUR : (418) 648-9483 (9) |
| <input type="checkbox"/> | Claude ABEL | TÉLÉCOPIEUR : (418) 649-6674 (9) |
| <input type="checkbox"/> | Yves DÉSILETS | TÉLÉCOPIEUR : (819) 994-5495 (1) |
| <input type="checkbox"/> | Robert FIBICH | TÉLÉCOPIEUR : (418) 648-4667 (9) |
| <input type="checkbox"/> | Muncy NOVALINGA | TÉLÉCOPIEUR : (819) 988-2751 (1) |
| <input type="checkbox"/> | Michael BARRETT | TÉLÉCOPIEUR : (819) 964-0694 (1) |
| <input checked="" type="checkbox"/> | David OKPIK | TÉLÉCOPIEUR : (819) 492-9935 (1) |

DE : ROBERT COMTOIS TÉL : (418) 656-2131, poste 4730

COMMENTAIRES

Hi David!

(late newsletter).

Thank you for the airplane ticket.
 We sent it to the travel agency for
 refunds. Have a nice goose hunting season!

Yours Truly,

RC

KEAC

evalenv\disdi02bases\ccek.fax.doc

2001-01-24

Secrétariat
 Comité consultatif de l'environnement Kativik
 675, boul. René-Lévesque Est
 6^e étage, boîte 83
 Québec (Québec) G1R 5V7

TÉL : (418) 656-2131, poste 4730
 FAX : (418) 656-3023



Your file - Votre référence

Our file - Notre référence

Le 3 mai 2001



Monsieur Robert Comtois
Secrétaire exécutif par intérim
Comité consultatif de l'Environnement Kativik
675, Boulevard René-Lévesque Est
6e étage, boîte 83
QUÉBEC QC G1R 5V7

Monsieur,

Au nom de l'honorable Robert Nault, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, j'accuse réception de votre lettre du 19 avril 2001 avec copie jointe du compte rendu de la 86e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik.

Je puis vous assurer que votre correspondance sera portée à l'attention du Ministre.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paulette Francoeur
Gestionnaire intérimaire
Division de la correspondance



ᑎᑎᑦ ᑭᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑎᑎᑎ

Administration régionale KATIVIK Regional Government
P.O. Box 2 KULUJUAG (QUEBEC) CANADA J0M 1C6

*Recu
3/05/2001
RC.*

April 28, 2001

Micouatim Chane Inuit
S. 1111-1120
Abitibi-Ouest 7 E. 1111-1120
Fidèle & Marie G. 1111-1120
1675 Boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) H3R 5X7

Over the past few years, the Nunavut Regional Government and the Chairperson and Vice Chairperson of the Nunavut Environmental Advisory Commission have been working in partnership with the Chair and Vice-Chair of the James Bay and Northern Quebec Agreement under the Environmental Quality Act.

This is to confirm the nomination, by a resolution of the Executive Committee of the Kativik Regional Government, Muncie Noolinga as chairperson and Michael Bourdais as Vice-Chairperson for the 2001-02 year. This nomination came into effect on April 1st and will remain in effect until their replacement by persons named by the Government of Québec and the Government of Canada for the year beginning April 1, 2002.

Sincerely,

Ira Goulet
Secretary
To the Kativik Regional Government



ᑕᑎᑎᑦ ᑭᑎᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑕᑎᑎᑦ

Administration régionale KATIVIK Région du Nord-ouest
P.O. Box 9, 550 JENNIFER BOULEVARD, CANADA, N6A 1K6

April 2, 1997

Dear Sirs,

Thank you

for the information provided by the Kativik Regional Government
regarding the proposed

closure of the Long Point and surrounding areas

in the

N.A.C.E.

On September 26, 1996, the Kativik Regional Government received the following information from the Commission of the Kativik Regional Government (Commission) regarding the proposed closure of the Long Point and Northern Lake area of the Kativik region (N.A.C.E. 001-001-001).

The Commission has recommended by resolution to the Executive Committee of the Kativik Regional Government, Maurice Noyalong as chairperson and Michel Bouchard as Vice-Chairperson for the 1997-02 year. This recommendation was made by the Commission and will remain in force until their replacement by persons named by the Commission of the Kativik Regional Government for the year beginning on or after 1997-02.

Sincerely,

[Handwritten signature]

Director

Government

Le Comité Régional du Nord-Ouest



ᐅᑎᑏ ᓄᓇᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ

Administration régionale KATIWIK Région du Gouvernement
P.O. Box 9 40100JL 40 (QUEBEC) CANADA G1V 9C2

Renewable Resources Department

To/A :

Handwritten recipient name

Fax No :

Handwritten fax number

From/De :

Sandy Gordon Department Head	Mike Barrett Spec of Projects Coordinator	Veronik Secretary
------------------------------------	---	----------------------

Minnie Abraham Environmental Technician	Sarah Tukkiapik Secretary/Fishery Guardians	Sammy Tukkiapik Environmental Technician
---	---	--

--	--	--

Fax No : (819) 964-0894

Telephone : (819) 964-2061

Small text with a box containing the number 7

Subject/ Sujet :

Date: *2 May 2001*

Québec

Ministère
de l'Environnement

29 rue de la Sagouine

Document communiqué

RECUE
03 MAI 2001
COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

Monsieur Michel Vézina, a.
Président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Édifice Marie-Curie, 6^e étage, Boîte 83
675, Boulevard René-Édouard Foy
Ottawa, Québec J1P 1V7

Monsieur le Président,

À la suite de l'annonce du ministre André Lévesque, en date du 19 mars 2001, vous recevant un budget annuel de 960 000 \$ pour le financement du secrétariat de l'organisme consultatif de l'environnement Kativik, je vous remercie surtout un chèque au montant de 66 000 \$ représentant une partie de ce budget annuel.

De cette part, nous vous remercions aussi pour possible une proposition pour une nouvelle agence administrative créée à Ministère et le CEC Kativik, sur le financement du secrétariat de votre comité.

Enfin, agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments et de nos vœux.

La Ministre

Hélène Charbonneau

25^e anniversaire

1000 1700, 6^e étage
375, rue de la Sagouine, 2^e étage
Ottawa (Québec) J1P 1V7

Téléphone: (416) 977-2000
Téléfax: (416) 941-3000
Site web: <http://www.mecq.gov.qc.ca>
Courriel: direction@meq.gov.qc.ca



Gouvernement du Québec

Ministère de l'Environnement

Direction des évaluations environnementales

Service des projets industriels et de planification

675, boulevard Lévesque Est, étage 200

Québec, Québec, G1R 5V2

BONJOUR M. BOUARD

À : Robert CormierDE : Paula SiroisMOT DE TRAFIC : 20010503001OBJET : Installation de pompe

Le présent message télécopié peut contenir des renseignements protégés et confidentiels y compris du matériel de santé. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire, vous êtes priés de ne pas en faire usage (réimpression, distribution, reproduction ou autres) de cette communication est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessous par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

Si vous ne recevez pas l'information, veuillez nous en aviser.

Téléphone : (514) 524-4141 poste 7155

Télécopieur : (514) 524-4140

ᑲᑎᑏᑲᑲ ᑲᑎᑏᑲᑲ ᑲᑎᑏᑲᑲ ᑲᑎᑏᑲᑲ ᑲᑎᑏᑲᑲ
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

DATE: MAI 9, 2001

NBRE DE PAGES (Incluant celle-ci) : 2 8 x 11
 8 x 14

AUX MEMBRES DU CCEK:

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Hélène LEBLOND | TÉLÉCOPIEUR : (418) 842-0425 (9) |
| <input type="checkbox"/> | Paule HALLEY | TÉLÉCOPIEUR : (418) 648-9483 (9) |
| <input type="checkbox"/> | Claude ABEL | TÉLÉCOPIEUR : (418) 649-6674 (9) |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Yves DÉSILETS | TÉLÉCOPIEUR : (819) 994-5495 (1) |
| <input type="checkbox"/> | Robert FIBICH | TÉLÉCOPIEUR : (418) 648-4667 (9) |
| <input type="checkbox"/> | Muncy NOVALINGA | TÉLÉCOPIEUR : (819) 988-2751 (1) |
| <input type="checkbox"/> | Michael BARRETT | TÉLÉCOPIEUR : (819) 964-0694 (1) |
| <input type="checkbox"/> | David OKPIK | TÉLÉCOPIEUR : (819) 492-9935 (1) |

DE : ROBERT COMTOIS TÉL : (418) 656-2131, poste 4730

COMMENTAIRES

Tel que convenu.

R.C.